

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

**3^{ème} REUNION TRIMESTRIELLE
DU 16 JUIN 2024**

PROCES-VERBAL





CONSEIL DÉPARTEMENTAL

3^{ème} RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2025

Séances des 16 et 19 juin 2025

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Départemental s'est réuni au TRAM à MAIZIÈRES-lès-METZ, sous la présidence de M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, les 16 et 19 juin 2025.

La séance est ouverte à 10 heures par M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle.

Le secrétaire de séance est Mme LORIA-MANCK, secrétaire.

Etaient présents :

M. FREYBURGER, Mme ROMILLY, M. SUCK, M. CHABANE, Mme HAAG, M. SCHUH, Mme SCHNEIDER, M. DASTILLUNG, Mme MAGRAS, M. SIMON, Mme ZIROVNIK, M. BENIMEDDOURENE, Mme STEMART, M. SACCANI, Vice-Présidents, M. CORRADI, M. WEIS, autres membres/secrétaires, Mme AMBROSIN-CHINI, Mme BECKER, M. BOHL, Mme BOHR, Mme CALCARI-JEAN, M. CUNAT, M. CUNY, M. DIDOT, Mme FIRTION, M. FOURNIER, M. FRANÇOIS, Mme GOSSÉ, M. GRÉLOT, M. KIEFFER, Mme KLEBER-MASET, Mme LAPAQUÉ, M. LEBEAU, M. MULLER, Mme PASTOR, Mme PILI, Mme REBSTOCK-PINNA, M. REICHELLED, M. SCHULER, M. TACCONI, Mme THIEL-MIESZKALSKI, M. THIL, Mme TONIN, Mme TRAN, Mme ZIMMERMANN, autres membres.

Absents représentés : Mme KUNTZ donne délégation à Mme MAGRAS, M. KHALIFÉ à Mme TRAN, M. DICK à Mme KLEBER-MASET, Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN, Mme BORYSIK à M. DIDOT, Mme ARNOLD à M. THIL.

Absents : Mme HERZOG,

Le nombre de conseillers départementaux en exercice est de 54.

Le quorum étant atteint, le Conseil Départemental peut valablement délibérer.

Publié le 2 octobre 2025

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

3^{ème} Réunion Trimestrielle de 2025

Séance du lundi 16 juin 2025

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Christelle LORIA-MANCK

OUVERTURE DE LA REUNION

(La séance est ouverte à 10 heures 12.)

M. LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, soyez tous bienvenus dans ces locaux du TRAM de Maizières-lès-Metz.

Je déclare ouverte cette 3^{ème} Réunion Trimestrielle de 2025. Sans plus attendre et avant d'ouvrir officiellement cette Réunion Trimestrielle, je vais, en le remerciant et je le ferai encore tout à l'heure, passer la parole à notre hôte d'un jour Julien FREYBURGER qui, naturellement est des nôtres en qualité de premier Vice-Président, nous reçoit en qualité de Maire de Maizières-lès-Metz et, par ailleurs, Président de la Communauté de Communes de Rives de Moselle.

Monsieur le Maire, je vous cède la parole.

M. FREYBURGER.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je vous souhaite la bienvenue dans cette salle Festive du TRAM. Je voudrais vous dire que la ville de Maizières-lès-Metz et plus largement l'intercommunalité de Rives de Moselle sont honorées de recevoir l'Assemblée Départementale, l'ensemble de ses membres et les services du Conseil Départemental de même que les personnes qui assistent à cette Réunion Trimestrielle. C'est pour nous à la fois un plaisir et un honneur, Monsieur le Président.

Je tiens au nom de la ville et de l'intercommunalité à vous remercier et à remercier l'ensemble du Conseil Départemental.

Nous sommes dans un espace qui est habituellement une salle festive dans laquelle se déroulent de très nombreuses manifestations tout au long de l'année, avec une saison culturelle qui, généralement, se joue à guichet fermé. Autant vous dire que, quand il y a cette saison culturelle qui produit ses effets, il y a plus de monde dans la salle encore mais de façon, probablement, un peu plus contingentée sur le plan de l'espace disponible.

Nous avons aussi dans ce bâtiment des services qui concernent presque directement et même directement le Département puisqu'un conservatoire municipal accueille environ 500 élèves et dispose de différentes salles dans ce bâtiment. Nous accueillons aussi des services périscolaires et des publics jeunes. D'ailleurs, nous avons eu une réunion tout à l'heure dans une salle habituellement dévolue à ces activités dédiées à de jeunes adolescents qui y trouvent un endroit à la fois encadré et d'animation tous les soirs de la semaine jusqu'à 22 heures ou 22 heures 30.

Maizières-lès-Metz est une ville de 12 000 habitants qui accueille un certain nombre de projets depuis quelque temps. Vous avez pu constater -j'espère que vous me pardonneriez si cela vous a gênés dans vos pérégrinations-, des projets en cours notamment le déploiement d'un réseau de chaleur sur l'ensemble de la ville ainsi que des constructions dont celle du futur hôpital-clinique Terre de Moselle, le chantier est à quelques centaines de mètres d'ici. Il s'agit du futur établissement de santé qui accueillera ses premiers patients à la fin de l'année 2026 et qui comptera dans ses rangs près de 1 000 personnels dont près de 300 médecins avec des services très larges notamment un service d'urgence ouvert 24/24h et une maternité.

C'est un territoire dynamique. Plusieurs des membres de notre Assemblée siègent dans les instances municipales et communautaires, à commencer par ma collègue Valérie ROMILLY, Maire de la deuxième ville de l'intercommunalité, en l'occurrence Hagondange, et nous avons dans cette intercommunalité un concentré d'activités et notamment sur le plan économique, qui participent du dynamisme départemental, Monsieur le Président. Nous avons la chance, parce qu'il y a une question de travail, d'investissement, de projets mais aussi de chance liée à une desserte, à des aménités permettant l'implantation d'activités ou du moins qui la facilite. Nous avons 30 000 emplois sur le territoire, ce qui représente un chiffre supérieur au nombre d'actifs qui résident sur le territoire, ce qui contribue par définition au dynamisme économique de la Moselle, en Moselle.

Plusieurs très grands projets sont actuellement en cours. Je pense notamment - on en a discuté il y a peu- au développement de la plateforme logistique AGCO. C'est MASSEY FERGUSON qui, à quelques kilomètres d'ici à Gandrange, déploie un projet d'un montant qui tutoie les 100 M€.

Je pense aussi à bien d'autres implantations dont celles en périphérie de l'hôpital : la clinique du sport ou encore la nouvelle plateforme de La Poste dont le chantier débutera au mois de septembre. C'est un territoire qui contribue à la dynamique mosellane, qui s'inscrit pleinement dans les projets du Département et qui travaille de concert avec ses voisins entre Rives de Moselle et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle. Nous avons des sujets importants notamment sur les Portes de l'Orne, immense chantier qui génère de nouvelles activités amenées à remplacer celles qui découlaient traditionnellement de la sidérurgie. Nous travaillons aussi en parfaite intelligence avec nos autres voisins qu'il s'agisse de l'Euro Métropole notamment sur le plan de l'aménagement du Syndicat mixte du plan d'eau de Saint Rémy qui se trouve entre Maizières-lès-Metz et Woippy, mais aussi avec l'Arc mosellan, la Communauté de Communes de Portes de France Thionville, le Val de Fensch et le Pays de Pange-Haut Chemin. On est vraiment très intégrés dans notre environnement et il y a un travail collaboratif qui se déroule dans de très bonnes circonstances notamment quand il s'agit de parler industrie, de parler enseignement supérieur, de parler recherche, transport, déplacement ; il y a là un grand nombre de thématiques qui font l'objet d'une mobilisation du Département et qui trouvent à se concrétiser sur le territoire.

Je ne voudrais pas oublier, même si la liste est loin d'être exhaustive, bien évidemment le Centre thermal et touristique -la SPL Destination Amnéville Moselle- qui nous réunit aussi, nous mobilise et est là aussi pourvoyeur d'emplois, d'attractivité. Je me réjouis que l'on ait pu, déjà, ensemble, les intercommunalités dans le droit fil de la volonté exprimée au niveau départemental, contribuer à remettre à niveau un certain nombre d'infrastructures.

Voilà en quelques mots. Je ne veux pas être trop long parce que l'on connaît les uns et les autres très bien la chose quand on commence à évoquer les sujets du territoire, cela peut durer longtemps.

Le but du jeu était surtout de camper un peu le décor même si, je le sais, vous le connaissez en tant qu'élus départementaux mais tout cela pour vous dire que c'est une Réunion Trimestrielle qui s'ouvre en ce lundi matin. C'est donc avec plaisir qu'en tant

que Maire, je vous accueille en ces lieux et vous réitère mes remerciements d'avoir organisé, dans cet ensemble du TRAM à Maizières-lès-Metz, cette Réunion Trimestrielle qui, semble-t-il, sera la dernière en dehors des murs.

Bienvenue et très bons travaux au cours de cette semaine de Réunion Trimestrielle.

(Applaudissement)

M. LE PRESIDENT.- Merci, Monsieur le Maire, de ces propos.

Merci de nous accueillir ici à Maizières-lès-Metz. C'est pour nous un événement symbolique important. Je crois que c'est un moment historique aussi pour la commune et le territoire dans ce lieu chargé d'histoire mais aussi, tu l'as dit, porteur d'avenir. Nous en sommes conscients et cela est démontré au quotidien. Il est devenu aujourd'hui un centre culturel incontournable et vivant. Ici, l'industrie mosellane rencontre la modernité territoriale. Je crois que l'on peut le traduire de cette façon-là.

Ce bâtiment incarne à merveille ce que la Moselle sait faire de mieux : se réinventer sans renier ses racines. Ce lieu nous rappelle que chaque territoire possède une âme et que chaque âme mérite d'être honorée.

Monsieur le Maire, cher collègue, merci de mettre ces locaux à notre disposition. On est très bien accueillis, confortablement installés, pas trop parce que nous avons à assumer à la fois l'étude des différents dossiers et également l'organisation des débats.

Je voudrais au nom du Département t'offrir cet objet qui te permettra d'écrire une nouvelle page de l'histoire de cette commune et de ce canton, en te remerciant encore. Il est écrit sur cette boîte qui contient naturellement pour tous les curieux un stylo créé et construit avec du bois de mirabellier mosellan : la Moselle c'est mieux, Maizières c'est encore mieux.

(Applaudissement)

M. FREYBURGER.- Merci, Monsieur le Président.

LISTE D'EMARGEMENT ET DES DELEGATIONS DE VOTE

M. LE PRESIDENT.- Je dois vous faire part des absences de :

- Mme KUNTZ qui a donné procuration à Mme MAGRAS ;
- M. KHALIFE à Mme TRAN ;

- M. DICK à Mme KLEBER-MASET ;
- Mme BORYSIK à M. DIDOT ;
- Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN ;
- Mme ARNOLD à M. THIL.

CARNET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

M. LE PRESIDENT.- Nous avons appris :

- Le décès de Monsieur Robert STÉMART, survenu le 24 mai dernier à l'aube de ses 90 ans, beau-père de Mme Anne STÉMART, Vice-Présidente du Département et Conseillère Départementale du canton de METZ III. Les obsèques ont été célébrées le 30 mai 2025 en l'église Saint-Martin à Metz Magny.

En votre nom à toutes et à tous, nous présentons nos sincères condoléances à notre collègue Mme STÉMART ainsi qu'à sa famille.

NOMINATIONS ET MUTATIONS DIVERSES

M. LE PRESIDENT.- Au titre des nominations et mutations, je souhaite vous faire part :

Dans un premier temps, au sein des services de l'Etat :

- du départ de M. Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle, qui a été nommé Préfet du Pas-de-Calais, à Arras, le 27 avril dernier ;
- et de la nomination le 28 avril 2025 de M. Pascal BOLOT, ancien Préfet de Savoie, qui lui succède. M. BOLOT a pris ses fonctions en tant que Préfet de la Moselle le 19 mai dernier. La Moselle n'est pas étrangère à notre Préfet puisqu'il y a déjà œuvré dans d'autres services de l'Etat. Il connaît donc parfaitement le territoire.

Dans un second temps, je tiens à vous informer également de la nomination, début avril 2025, du nouveau Consul Général de France à SARREBRUCK en la personne de M. Jérôme SPINOZA.

Nous leur souhaitons à tous pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

M. LE PRESIDENT.- Mes chers Collègues,

En vous recevant aujourd'hui dans ce cadre, nous ne faisons pas qu'organiser une réunion. Cette Réunion Trimestrielle n'est pas un rendez-vous administratif. C'est toujours un acte politique. Un temps démocratique fondamental.

Notre choix de la délocalisation, amorcé il y a un an, a été engendré par les travaux de requalification de notre hémicycle. Ce chantier, qui doit arriver à son terme en septembre prochain -les peintres sont à la manœuvre, généralement c'est bon signe-, nous aura permis de nous réunir sur chacun des territoires de Moselle. Nous avons ainsi démontré que la proximité n'est pas pour nous une posture mais une réalité institutionnelle en Moselle.

Le moment que nous traversons est d'une intensité inédite. Partout dans le pays, tous les Départements de France tirent la sonnette d'alarme et en Assemblée Générale, mercredi prochain, nous le ferons très officiellement depuis la capitale. Trop souvent ignorés, parfois méprisés, et pourtant, ce sont eux ces départements qui tiennent bon, qui amortissent les crises, qui protègent, qui accompagnent les plus fragiles.

En Moselle comme ailleurs en France, la vie républicaine repose en grande partie sur les épaules des Départements et des collectivités territoriales. Pas sur les circulaires ministérielles détachées du réel.

Or, depuis plusieurs années, vous le savez, ce réel est de plus en plus préoccupant. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- +10% d'augmentation de nos dépenses sociales en 2024, soit près de 40 millions d'euros supplémentaires à absorber.
- Dans le même temps, la dotation globale de fonctionnement reste gelée depuis 2017.
- Et pour 2025, ce sont 8 millions d'euros de ponctions supplémentaires sur nos ressources envisagées par l'État.

Est-ce cela, la République ? Une République qui impose et qui décide sans consulter, sans nous écouter ? Une République verticale, technocratique, descendante ?

Nous défendons une autre République : une République de la proximité, solidaire, enracinée, décentralisée.

L'État annonce une hausse de 150 millions d'euros de la Dotation Globale de Fonctionnement pour l'ensemble des collectivités. Cela peut sembler une bonne nouvelle, mais rapporté aux besoins des territoires et de nos territoires, c'est pour le moins dérisoire. D'autant plus que cette annonce ne s'accompagne d'aucun fléchage, d'aucune garantie pour les Départements, donc d'un effort pour la péréquation.

Et ce n'est pas tout. Le 26 mai dernier, le gouvernement évoquait une « année blanche » budgétaire pour 2026. Entendez par là :

- Pas d'indexation sur l'inflation.
- Pas de revalorisation des prestations.
- Aucune visibilité pluriannuelle.

L'effort demandé aux collectivités atteint 7,4 milliards d'euros selon André LAIGNEL, Président du Comité des finances locales. C'est intenable. C'est insoutenable. Et pourtant, certains à Bercy rêvent d'un nouveau prélèvement sur les finances du bloc départemental en 2026. Et cela, nous ne l'accepterons pas, au nom du respect de la loi fondamentale, notre Constitution, qui dispose d'une part que les Collectivités locales doivent pouvoir s'administrer librement et impose d'autre part une compensation intégrale des charges transférées. Nous ne serons jamais une agence de l'Etat. Le Conseil constitutionnel lui-même a rappelé, le 13 février 2025, que la contribution des collectivités ne pouvait dépasser 2 % de leurs recettes réelles de fonctionnement. Nous y sommes. Nous les dépassons.

Ce que l'on nous présente comme un nouveau souffle de la décentralisation n'est, en réalité, qu'une recentralisation budgétaire masquée sans plus aucun levier fiscal. Nous n'accepterons pas d'être enterrés. Nous ne serons pas les supplétifs d'un État qui se désengage et qui transfère sans compenser.

C'est dans ce climat incertain que nous devons réaffirmer la légitimité du Département. Il nous faut défendre ces niveaux de proximité, d'humanité, d'efficacité et surtout de solidarité. Comme le disait Michel ROCARD : « La France ne s'en sortira pas sans ses territoires. C'est là que se vivent les réalités, que se bâtit la cohésion. »

C'est nous qui accueillons, qui accompagnons, qui soutenons les plus fragiles. C'est nous qui payons les aides sociales. C'est nous qui entretenons les routes. C'est nous qui protégeons les enfants, nos aînés, les personnes en situation de handicap.

Dans le champ social, un Mosellan sur quatre bénéficie directement de nos politiques. RSA, APA, PCH, ASE : derrière ces acronymes, il y a des vies fragilisées et

notre devoir est de les protéger avec dignité et respect. Toujours nous sommes en première ligne pour panser les plaies de la République qui souffre.

Prenons un exemple du décalage, pour ne pas dire, la fracture qui s'opère entre l'Etat et les départements : la Prime Ségur : Trois phases. Trois promesses. Et toujours autant d'opacité.

Depuis 2020, nous avons soutenu les personnels médico-sociaux.

En avril 2025, l'État promettait de financer 50 % de la troisième phase. Deux mois plus tard, toujours rien. Aucun détail sur le calcul, aucune visibilité sur les années antérieures. Ce flou fragilise nos établissements.

Nous avons interpellé. Nous avons alerté. Mais l'État se défause. Et dans ce silence assourdissant, ce sont les établissements qui se battent. Nos personnels qui s'épuisent. Nos aînés qui s'inquiètent. Et nos collectivités territoriales devraient payer. C'est inacceptable.

D'autant que dans nos EHPAD, la situation devient horriblement critique. 109 établissements en Moselle, un taux d'occupation de 96 % et un manque de plus de 300 nouvelles places. Mais derrière ces chiffres se cache une réalité bien plus fragile. Une équation financière de plus en plus intenable. Les vocations manquent, les métiers du soin sont en tension et les solutions ponctuelles ne suffisent plus.

En attendant, nous agissons. Je proposerai à votre vote cette semaine un soutien exceptionnel à l'investissement de deux EHPAD :

- « Angel Filippetti » à Audun-le-Tiche
- Et « Saint Jean Baptiste » à Farébersviller.

Nous ne laissons personne de côté, car la solidarité ne se décrète pas depuis Paris. Elle se vit ici au quotidien au contact des problèmes et dans la recherche de réponses adaptées. Nous avons besoin d'un plan d'ensemble. C'est tout l'enjeu de la future convention tripartite que nous signerons avec l'ARS et la CNSA : bâtir une gouvernance partagée, oui, mais sans dilution des responsabilités. Le Département doit rester le pilier de la politique de l'autonomie.

Et ce n'est pas tout. La protection de l'enfance, vous le savez, est sous pression. Les situations se complexifient. Le nombre des enfants en double vulnérabilité se multiplie. Depuis 2020, notre budget consacré à l'enfance a progressé de 28 %, atteignant 142,6 millions d'euros en 2025. Mais là encore, l'État n'est pas à la hauteur.

Le RSA, quant à lui, est au cœur des discours ministériels. On parle d'accompagnement renforcé. Très bien. Mais où sont les moyens ? Où sont les conseillers ? Où sont les contrats ?

L'insertion, ce n'est pas juste la gestion des flux. C'est un travail humain, patient, exigeant. Et c'est encore une fois le Département qui l'assume, sans garantie, sans visibilité, avec pour seule boussole l'intérêt général.

Avant de nous projeter sur l'avenir, il est essentiel de tirer les enseignements de l'exercice écoulé. En la matière, permettez-moi, Monsieur le Directeur Général des Services, de saluer le travail effectué par tous nos agents tout au long de l'année.

Le Rapport annuel d'activité des services départementaux 2024 témoigne, en effet, une nouvelle fois, de la densité et de l'efficacité de l'action publique en Moselle. Il rend compte, avec clarté et précision, de l'engagement quotidien de nos 3 300 agents, présents au quotidien sur tous les territoires. Plus de 3 500 délibérations ont été instruites, 124 chantiers ont été achevés dans nos collèges, 12 700 prestations sociales ont été distribuées, et 98 % des demandes d'aide aux communes ont obtenu un accompagnement financier. Ce rapport est bien plus qu'un document administratif : il incarne notre volonté de présenter un bilan clair, juste et précis. Il nous permet de faire vivre la démocratie territoriale dans sa forme la plus concrète. Il reflète aussi l'orientation stratégique que nous avons donnée en 2024 : celle d'un Département anticipateur, bâtisseur et profondément engagé auprès de tous les Mosellans.

À l'occasion de cette Réunion Trimestrielle, nous vous présentons également le Rapport Égalité Femmes-Hommes 2024. Ce document n'est pas un simple bilan. Il traduit là aussi une volonté politique.

Notre Département agit pour l'égalité à travers plusieurs leviers :

- Une politique des ressources humaines attentive aux écarts de rémunération et aux parcours de carrière ;
- Des actions concrètes dans les politiques sociales, culturelles et sportives ;
- Des formations régulières pour les cadres et pour tous les agents ;
- Et des clauses sociales intégrées dans nos marchés publics.

En 2024, nous avons renforcé l'analyse genrée de nos politiques, soutenu les associations de lutte contre les violences faites aux femmes et mis en place un plan de sensibilisation dans les collèges. Nous avons fait de l'égalité une condition de notre efficacité.

Venons-en à présent aux finances.

Le Compte Administratif 2024, que vous aurez à adopter je l'espère, confirme la solidité de notre gestion avec plus d'un milliard d'euros de dépenses totales exécutées, dont 874 millions d'euros en fonctionnement et 201 millions d'euros en investissement. Le Département a tenu ses engagements tout en respectant ses équilibres financiers.

Hors reprise du déficit, le taux d'exécution global atteint 94,27 %, preuve de notre efficacité opérationnelle et de la fiabilité de nos budgets. S'agissant de l'épargne brute, elle s'établit à 66,1 millions d'euros. Elle constitue un socle indispensable pour préserver notre capacité d'investissement face aux incertitudes budgétaires de 2026.

Cette gestion rigoureuse, nous permet aujourd'hui d'aborder les mois à venir avec lucidité, mais sans renoncer à notre ambition, tout en appelant à la vigilance budgétaire de tous, à tous les instants. Cette gestion responsable des finances départementales est la matrice avec laquelle nous avons abordé cette année 2025. Cette semaine, nous serons appelés à nous prononcer sur la première Décision Modificative de l'année. Elle n'est pas juste un simple ajustement technique : elle est un acte politique, stratégique, lucide, équilibré.

Ce budget supplémentaire s'élève à 71,25 millions d'euros en recettes, comme en dépenses. Il traduit notre détermination à continuer d'investir pour les Mosellans malgré la sécheresse budgétaire organisée par l'État. Dans ce cadre, 11 millions d'euros de dépenses nouvelles sont engagés. C'est notre réponse à l'urgence sociale, à l'usure des infrastructures, aux besoins croissants d'accompagnement.

Et c'est dans cette dynamique que s'inscrit le dispositif Ambition Moselle. Depuis 2020, 1 125 projets ont été accompagnés dans 652 collectivités. Cela représente 605,9 millions d'euros de travaux engagés et 125 millions d'euros de subventions du Département accordées. Le taux d'aide moyen s'élève à 19,2 %. En 2025, 83,5 % des collectivités éligibles ont pu bénéficier de ce soutien. Au cours de cette session nous mobiliserons jusqu'au dernier euro du budget dédié : 4,8 millions d'euros seront réaffectés aux projets présentés.

Nous aurons à réfléchir en 2026 à une nouvelle formule d'aide départementale adaptée aux contraintes financières et aux défis que nous aurons identifiés.

Nous le savons : sans une politique volontariste d'aménagement du territoire, nos villes et nos villages s'étiolent. L'isolement guette. Les jeunes familles partent. Les services ferment. C'est à cela que nous devons nous attaquer. Nous soutenons tous les territoires, nous défendons la présence des services publics. Partout, nous faisons en sorte que les citoyens aient accès à l'essentiel, quel que soit leur lieu de vie.

En 2025, 44,3 millions d'euros sont consacrés au patrimoine routier, dont 8,4 millions à l'entretien courant. C'est un effort massif, car la mobilité conditionne l'accès à l'emploi, à la santé, à la culture et comme j'aime à le dire : la mobilité crée la richesse.

Mais nous devons aussi penser aux mobilités de demain :

- La réouverture aux voyageurs des voies ferroviaires existantes est une priorité du présent,
- Le projet de l'A31bis qui doit enfin trouver un aboutissement administratif et juridique,
- Le transport aérien qu'il faut enfin développer,
- Les énergies alternatives, les voiries repensées, les ouvrages d'art à requalifier.

Nous nous y engageons résolument et nous espérons que l'Etat et la Région s'y emploient et s'y emploieront avec la même ambition à nos côtés.

C'est dans cette perspective que s'inscrit aussi notre politique de l'eau. En février 2024, les Assises de l'eau que j'ai co-présidées avec le Préfet, ont ouvert une nouvelle voie. En septembre 2025, nous organiserons la suite avec le successeur de Laurent TOUVET, le Préfet BOLOT.

L'objectif est de bâtir une stratégie départementale ambitieuse, car notre territoire dispose de ressources conséquentes, notamment dans le cadre des eaux d'exhaure. C'est pourquoi, chers collègues, nous devons porter le débat et assumer nos responsabilités pour sécuriser les captages, lutter contre les pollutions diffuses, mutualiser les ressources.

C'est tout le sens de mon déplacement sur le territoire de Thionville le 1^{er} juillet prochain, pour rappeler que la Moselle regorge de ressources d'eau souterraine qui pourront profiter à tous les territoires. Ce sera là l'un des grands combats des prochaines années parce qu'il s'agit à la fois d'une urgence climatique, d'un enjeu sociétal et d'une véritable politique d'aménagement du territoire solidaire.

Nous ne pouvons pas parler d'avenir sans évoquer l'attractivité de notre territoire et ce que la Moselle offre de plus vivant, de plus populaire, de plus rassembleur : sa culture, sa passion du sport, sa gastronomie mais aussi son engagement européen.

Le 9 mai dernier, à Scy-Chazelles, dans la maison même où Robert Schuman vécut et imagina l'Europe, nous avons célébré le 75^{ème} anniversaire de sa déclaration du 9 mai 1950. Ce moment n'était pas seulement une commémoration. Il était une affirmation. L'affirmation que la paix, l'unité, la coopération ne sont jamais acquises, mais toujours à défendre, à raviver, à incarner.

Au sein de la Moselle, cœur battant de la grande région européenne, nous étions réunis, aux côtés des autorités allemandes, luxembourgeoises, belges et italiennes. Ensemble, nous avons réaffirmé que l'Europe ne doit surtout pas se construire exclusivement à Bruxelles, mais dans nos communes, par des projets concrets, dans le cadre de nos partenariats transfrontaliers. La Moselle, par son histoire, par sa géographie, par son volontarisme, est une terre européenne par excellence. C'est dans cet état d'esprit qu'avant-hier j'ai été invité par le Gouvernement Luxembourgeois aux célébrations du 40^{ème} anniversaire de l'Accord de Schengen.

Se rassembler, c'est une nécessité. Face aux tensions, à la morosité, nous avons choisi l'ouverture, la vitalité, le rayonnement. En ce début d'été 2025, la Moselle doit être une fête au quotidien. Ainsi, le Département soutient, cette année, 60 festivals qui animent les territoires, du Saulnois à Thionville, de Bitché à Forbach.

Dans la capitale mosellane également, le Centre Pompidou-Metz célèbre l'amitié franco-brésilienne avec son exposition « Après la fin », pendant que le Transfestival Passages exporte notre créativité jusqu'au Brésil. Une véritable saison Moselle-Brésil que nous avons initiée après avoir signé l'an passé une convention avec la Fédération brésilienne de Volley-ball.

De leur côté, nos sites Passionnément Moselle accueillent cette saison de nouvelles expositions et de nombreuses animations. Notre objectif est clair et réaffirmé : rendre la culture accessible, populaire, présente partout. La Moselle n'est pas en marge mais un centre de gravité culturel. Et parce que la culture n'est pas un privilège, mais un droit, un nouveau dispositif de prêt d'instruments de musique sera lancé dans quelques jours. Le 20 juin prochain, clarinettes, guitares, saxophones : tous les Mosellans pourront y accéder.

En matière sportive, Academos accueillera des athlètes venus des quatre continents en préparation des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Des joueuses brésiliennes de volleyball y étaient la semaine dernière et dans quelques jours, ce sont des championnes chinoises qui arriveront chez nous. La Moselle s'affiche comme un carrefour du sport mondial.

Et en parlant de mondial, comment ne pas revenir un instant sur la séquence gastronomique exceptionnelle que nous avons vécu ce printemps ?

Le Guide Michelin a tenu sa cérémonie à Metz après que nous y ayons travaillé pendant plus de deux ans. 700 chefs étoilés, plus de 30 000 personnes réunies dans une ambiance festive, populaire, chaleureuse place de la République à Metz. Une

nouvelle étoile à Charles COULOMBEAU, pour son restaurant Yozora, et aucune perdue. Et nos chefs de cuisine des collègues y ont aussi brillé bénévolement : 627 portions préparées à base de produits mosellans vendues, plus de 2 000 euros reversés, par eux, à la Banque Alimentaire.

Notre territoire, notre terroir, nos talents, notre sens de l'accueil ont été salués par la presse internationale. Le Telegraph, célèbre quotidien britannique, a désigné la Moselle comme « une perle rare encore méconnue, la destination française la plus préservée du tourisme ».

Ce que nous avons fait là ensemble, c'est plus qu'un événement, c'est une démonstration en force douce. C'est cela aussi, le Département : un catalyseur de fierté, un accélérateur d'excellence accessible au plus grand nombre.

Mes chers collègues, nous ne sommes pas ici pour commenter. Nous sommes ici pour agir et nous le faisons, chaque jour, en dépit des vents contraires. Nous devons continuer à dire non aux transferts de charges non compensés, non à la recentralisation déguisée, non à l'affaiblissement silencieux des Départements. Mais ce refus n'est pas une colère, c'est une énergie. Une force de proposition, une exigence et une volonté d'être un acteur majeur de l'organisation institutionnelle de notre pays.

Comme le disait Albert CAMUS : « La solidarité n'est pas un vain mot quand elle se fonde sur l'action. » En Moselle, nous agissons, nous bâtissons, nous protégeons, nous imaginons. Notre ambition est simple : faire du Département un levier d'innovation sociale, un garant de solidarité, un artisan de l'attractivité retrouvée, pour tous les territoires, pour tous les Mosellans. Alors mes chers collègues, poursuivons ensemble. Pour toutes celles et tous ceux qui comptent sur nous, souvent sans bruit, mais toujours avec confiance.

Soyons dignes de cette confiance.

Soyons à la hauteur de notre époque.

Soyons une force de cohésion, de justice et d'action.

Vive les territoires qui tiennent la France debout.

Vive la Moselle !

Vive les Départements.

Merci.

(Applaudissements)...

COMMUNICATION

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos pupitres :

- Le rapport d'activité des services départementaux de l'année 2024 qui fera l'objet du rapport 1-1. Je vous encourage à le parcourir très précisément. Vous avez maintenant quelques semaines de vacances devant vous. J'espère les plus longues et les meilleures possibles. Ce sera votre ouvrage de chevet que vous allez parcourir. Une interrogation écrite sera organisée à la rentrée.
- Le Bilan de mandat 2022/2025 du Conseil Départemental des Jeunes. La dernière séance a été organisée ici -et je tiens à remercier encore Julien FREYBURGER- dans cette salle. Cela a été un moment d'extrême et d'intense émotion.

Nous avons des jeunes totalement engagés dans ce Conseil Départemental des Jeunes. Lorsque cette session de 3 ans a démarré, nous étions un peu attentifs, je ne vais pas dire inquiets, sur cette jeunesse qui nous arrivait de chacun des cantons et que vous avez désignés dans la parité. On se disait : tiens, ils sont peut-être moins aguerris que leurs prédécesseurs, et c'est normal. On comparait des jeunes qui avaient 3 ans de plus ; lorsque l'on a 15 ans, 3 ans de plus c'est déjà un cinquième de son âge. Imaginons cela à notre place. C'est déjà une longue carrière politique.

Les voyant arriver à la fin de leur carrière, ils se sont métamorphosés. Ils ont évolué ; ils nous ont impressionnés. En plus, ils nous ont démontré une émotion qui nous a encouragés à continuer véritablement. Ils ont fait un travail remarquable dans les domaines qu'ils souhaitaient explorer et on les a laissé faire.

Je voudrais, là aussi, Monsieur le Directeur Général, remercier les services qui les ont accompagnés, qui les ont guidés, qui les ont modelés. On peut le dire comme ça même si nous étions dans une instance politique où l'administration tient toute sa place et rien que sa place.

Je voudrais remercier notre collègue Rachel ZIROVNIK qui s'y est beaucoup investie. Et s'investir auprès des jeunes, cela permet de rester jeune et donc d'avoir encore un avenir. *(Applaudissement)*

Cet avenir, naturellement, c'est celui qui s'ouvre à elle à partir du mois de septembre puisque vous avez à désigner vos binômes dans les délais qui vous ont été impartis. Je vous demanderai de respecter ces délais parce que, derrière, il y a toute

une organisation à mettre en place afin de pouvoir les rencontrer, leur expliquer pour que, dès le mois de septembre, ils soient opérationnels. Je peux vous dire qu'il y a quelques Conseillers Départementaux Juniors anciens qui ont imaginé briguer un mandat municipal pour certains et qui se mettent déjà en perspective d'un éventuel futur mandat départemental. Attention aux nouvelles candidatures dans quelques années.

Cela a été un moment exceptionnel et je pense que c'est la 4^{ème} génération. Ce sont les 4.0. Je n'avais pas compris ce que c'était la première fois mais, maintenant, je sais ce que sont les 4.0.

J'ai été vraiment impressionné et je peux vous dire que s'il y a, et je leur ai dit, un succès à mettre en valeur du mandat et des mandats que nous avons eu à assumer ensemble, pour les plus anciens, c'est celui de Conseiller Départemental Junior. Ils ne sont pas partis comme ils sont arrivés et ils ont eu la chance d'être des Conseillers Départementaux Olympiens puisqu'ils ont profité de l'année olympique. Ils ont été de grands gastronomes ou au moins des grands consommateurs de la gastronomie française puisqu'ils y ont été associés également.

Je peux vous dire que leurs parents présents et ces jeunes nous seront éternellement reconnaissants et cela marquera à jamais leur vie d'avoir porté cette écharpe que je leur ai offerte, cette écharpe de Conseillers Départementaux des Jeunes de Moselle. Bravo véritablement à eux et je leur ai dit : nous sommes fiers de nos Conseillers Départementaux ; certains d'ailleurs se sont embarqués dans de belles carrières professionnelles déjà ; d'autres leur succéderont ; j'en suis intimement convaincu. A nous maintenant d'accueillir les nouveaux qui vont nous arriver d'ici peu de temps.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES 2^{EME} REUNION TRIMESTRIELLE ET 1^{ERE} REUNION EXTRAORDINAIRE DE 2025

M. LE PRESIDENT.- Des documents vous ont été adressés. Avez-vous des remarques à formuler ? (*Non*)

Nous pouvons les adopter.

Pas d'opposition ?

Pas d'abstention ?

Unanimité.

ORDRE DU JOUR

M. LE PRESIDENT.- 25 rapports figurent à l'ordre du jour. Les rapports vous ont été adressés les 3 et 12 juin dernier. Pour mémoire, nous procéderons entre autres à l'examen des Comptes Administratifs de 2024 où j'aurai à me retirer et à laisser, si vous en êtes d'accord, la présidence de séance au 1^{er} Vice-Président. Il en est d'accord. Donc, je vous demande de bien vouloir accepter cette présidence nécessaire, indispensable et éphémère. Et je vous remercie d'adhérer à cette proposition unanimement. Les dossiers des rapports seront distribués aux Présidentes et Présidents de Commission pour être étudiés. Les salles de Commissions vont vous être désignées afin que vous puissiez porter la réflexion et proposer les avis à notre session. Je n'ai pas d'autres informations à vous donner.

PROGRAMME DE LA SESSION

M. LE PRESIDENT.- Nous nous réunirons à nouveau, après le travail des Commissions de ce matin, cet après-midi à 14h30 pour le dépôt des propositions, vœux et questions orales à notre examen de recevabilité.

Demain, le travail des Commissions se poursuivra.

Mercredi, la réunion du Conseil Départemental des Remplaçants se tiendra au quai Wilzer à Metz et sera présidée par M. FREYBURGER puisque je serai à l'Assemblée Générale des Départements de France à Paris. Je pense qu'il est nécessaire que nous soyons tous rassemblés pour tenir un discours unanime face au Gouvernement pour dire notre inquiétude et notre volonté de participer aux valeurs et au travail institutionnel de la République. Le Conseil Départemental des Remplaçants aura à l'ordre du jour la Décision Modificative, le bilan de l'accidentalité des réseaux en Moselle et le point sur Ambition Moselle.

Jeudi, nous reprendrons les débats à 9 heures ; nous poursuivrons l'après-midi et vendredi matin si cela était nécessaire. Les question et motion seront présentées et partiront ensuite vers les Commissions s'il est décidé d'adopter la présentation de cette motion.

SUSPENSION DE SEANCE A 11 HEURES

REPRISE DE LA SEANCE A 14 HEURES 30

M. LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, merci de votre retour à vos places respectives.

Je vais commencer par une motion présentée par un certain nombre d'élus départementaux de façon collégiale. Je voudrais remercier notre rédacteur. J'ai une quarantaine de signatures. La motion concerne la « Suppression d'emplois chez ARCELORMITTAL : on ne peut plus rester spectateurs », c'est le titre de la motion que je fais mienne aussi.

(Lecture de la motion par le Président)

Je vous propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour de chacune des Commissions qui émettra un avis.

Nous passerons cette motion à l'adoption jeudi en ouverture des débats.

Tout le monde est d'accord ? *(Oui)*

Que celles et ceux qui n'ont pas signé et qui souhaitent le faire lèvent la main ; ils pourront apposer leur signature.

Que la motion circule !

LISTE D'EMARGEMENT ET DELEGATIONS DE VOTE

M. LE PRESIDENT.- Je dois vous faire part des absences de :

- Mme KUNTZ qui a donné procuration à Mme MAGRAS ;
- M. KHALIFÉ à Mme TRAN ;
- Mme ARNOLD à M. THIL ;
- Mme BORYSIK à M. DIDOT ;
- Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN ;
- M. MULLER à M. TACCONI ;
- M. KIEFFER à Mme HAAG ;
- M. WEIS à Mme ROMILLY ;
- Mme REBSTOCK à M. SACCANI ;

- M. FOURNIER à Mme CALCARI-JEAN ;

- M. LEBEAU à Mme STEMART.

DEPOTS DES PROPOSITIONS, VŒUX, QUESTIONS ORALES

M. LE PRESIDENT.- Je vous propose de faire le tour des bancs pour éventuellement ouvrir des questions particulières que nous aurions à aborder.

(Appel des noms dans les travées) ...

Je lève la séance. Pour ceux qui le souhaitent, attendez que cette motion vous arrive pour la signer.

Bon travail en commission.

Bon retour et à jeudi matin.

La séance est levée à 14h59.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

3^{ème} Réunion Trimestrielle de 2025

Séance du jeudi 19 juin 2025

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Patricia ARNOLD

OUVERTURE DE LA SEANCE

(La séance est ouverte à 9 heures 14.)

M. LE PRESIDENT.- Chers collègues, soyez toutes et tous bienvenus à cette 3^{ème} Réunion Trimestrielle au cours de laquelle nous allons examiner 25 rapports inscrits à l'ordre du jour, ainsi que l'adoption d'une motion relative à la suppression d'emplois chez ARCELORMITTAL.

Nous aurons également à aborder, au-delà des Comptes Administratifs, et j'y reviendrai, la première Décision Modificative du Budget Principal de 2025. Dans le cadre de l'adoption des Comptes Administratifs, je céderai la présidence à notre collègue que vous avez désigné, Julien FREYBURGER, qui assumera la présidence en lieu et place.

LISTE D'EMARGEMENT ET DELEGATIONS DE VOTE

M. LE PRESIDENT.- Je dois vous faire part des absences de :

- M. FRANÇOIS qui a donné procuration à Mme LAPAQUE ;
- Mme KUNTZ à Mme MAGRAS ;
- M. KHALIFÉ à Mme TRAN ;
- Mme THIEL-MIESZKALSKI à M. MULLER ;
- Mme KLEBER-MASET à M. DICK ;
- Mme CALCARI-JEAN à M. FOURNIER ;

- Mme HERZOG à Mme BECKER ;
- Mme BOHR à M. CHABANE ;
- Mme BORYSIK à M. DIDOT ;
- Mme HAAG à M. KIEFFER ;
- M. LEBEAU à Mme STÉMART ;
- M. BENIMEDDOURENE à M. SCHULER ;
- Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN ;
- M. SACCANI à Mme REBSTOCK ;
- M. THIL à Mme LORIA-MANCK ;
- Mme ARNOLD, à partir de 11 h 30, à Mme SCHNEIDER.

EXAMEN DES RAPPORTS

I-1 RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX 2024

M. SCHUH, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

Pour terminer mon intervention, je souhaite féliciter l'ensemble du personnel pour la quantité et la qualité du travail qui a été fourni.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

C'est effectivement un document de référence qui nous permet d'installer, dans l'histoire, l'activité de notre administration pour 2024. C'est une année absolument exceptionnelle puisqu'au moins olympique dans l'activité du sport, de la culture et de la jeunesse, mais également olympique par l'importance de l'action publique, sous toutes ses formes et dans tous les domaines.

Je voudrais, Monsieur le Directeur Général, au nom de l'ensemble de mes collègues, tous rangs confondus, remercier et féliciter l'ensemble de l'administration départementale d'avoir à la fois produit un tel service parce que je pense qu'il faut le dire : le Conseil Départemental de la Moselle est une institution qui compte dans les paysages, vous en êtes l'incarnation politique et nous avons une incarnation technique sur chacun des territoires, avec les Maisons du Département que nous avons voulues,

et qui délocalisent également une partie de notre activité au plus proche de nos concitoyens puisque c'est l'objectif. Ensuite, nous sommes au rendez-vous à chaque fois que le Département doit être présent, et cela démontre bien la place que tient le Département sur les territoires et dans l'action publique.

Certains se posent quelquefois et se sont à un moment posé la question de l'avenir du Département. Là, je ne parle que de la situation au quotidien que vivent nos concitoyens. Si nous devons énoncer tous les chiffres qui nous sont présentés, dans toutes les politiques régaliennes que nous assumons et mêmes celles pour lesquelles nous allons au-delà de la simple politique régalienne, je crois que la démonstration est faite, et j'étais encore hier en Assemblée Générale avec mes collègues Présidents des Départements de France à Paris et nous l'avons largement réaffirmé.

Ce qu'il faut c'est que nous parlions suffisamment fort pour être entendus, depuis les territoires quelquefois les plus éloignés de France, à Paris et que l'on imagine bien que nous intervenons à la fois dans la solidarité sociale, territoriale et humaine, mais également dans toutes les politiques d'attractivité et les politiques où le service public est absolument essentiel. Nous l'incarbons à notre place politique ainsi que les services à nos côtés.

Y a-t-il des remarques ? *(Non)*

Nous devons donner acte de cette communication, puisque ce n'est qu'une communication ; nous n'avons pas à adopter un rapport d'activité qui se veut être un élément important, puisque c'est aussi un rapport d'activité des services, mais dans le cadre d'une politique que nous avons décidé, de façon unanime, de mettre en place sur le territoire de la Moselle. Je pense que tout le monde peut démontrer, avec satisfaction, ces résultats.

I-2 FONDS DEPARTEMENTAL DES TAXES ADDITIONNELLES AUX DROITS D'ENREGISTREMENT SUR LES MUTATIONS INTERESSANT LES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS - REPARTITION DE LA DOTATION 2024

M. SCHULER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des remarques ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

I-3 INFORMATION A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE SUR LES ACTES EFFECTUES EN APPLICATION DES DELEGATIONS ACCORDEES AU PRESIDENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE DE FIXATION DES TARIFS, DE CREATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION DES REGIES

M. WEIS, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Des remarques ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

I-4 INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA DELEGATION ACCORDEE AU PRESIDENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE D'ACCEPTATION D'INDEMNITES DE SINISTRES AFFERENTES AUX CONTRATS D'ASSURANCE

M. MULLER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des remarques ? *(Non)*

Une opposition ?

Une abstention ?

Unanimité. Je vous remercie.

I-5 INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA DELEGATION AU PRESIDENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE D'AFFAIRES CONTENTIEUSES

Mme GOSSÉ, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Une abstention ?

Unanimité.

I-6 MODALITES D'EXERCICE DE LA DELEGATION ACCORDEE AU PRESIDENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

Nous arrivons aux Comptes Administratifs et ils sont nombreux. Je vais donc céder la place à notre collègue, Julien FREYBURGER, puisqu'il y a un certain nombre de points, dont le Compte Administratif 2024 que vous allez devoir, en toute fin de cette longue liste, adopter. Je vais lui céder la parole, ma place et le micro.

M. FREYBURGER.- Si vous me permettez, Monsieur le Président, avant que vous ne quittiez de manière éphémère cette salle, je voulais -sachant qu'il vous a été remis avant-hier soir à la Chancellerie de la Sarre, des mains de la Ministre-Présidente de la Sarre, la plus haute distinction sarroise, à savoir l'Ordre du Mérite sarrois, en présence d'un grand nombre d'élus et de personnalités parmi lesquelles nos amis, je pense notamment à Roland THEIS qui est Député au Bundestag et à Doris PACK, ancienne Députée au Parlement européen, figure sarroise et francophile également bien connue-, au nom de l'Assemblée Départementale, de l'ensemble des élus, vous présenter toutes nos félicitations sachant par ailleurs que cette décoration illustre est pour nous un honneur. C'est vous qui êtes évidemment décoré et honoré, mais c'est, à travers cette cérémonie, l'ensemble du Département qui l'est. Donc félicitations de la part de l'ensemble de nos collègues, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT.- Merci. À la fois ces mots et naturellement cette distinction m'honorent, mais je voudrais la partager avec chacune et chacun d'entre vous qui agissez au quotidien pour développer une qualité de relation franco-allemande entre la

Moselle et la Sarre et cela a été démontré dans les propos de notre collègue Ministre-Présidente du Land de Sarre qui l'a bien dit, et c'est à la fois au quotidien que nous travaillons. Je pense à MOSA (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne), je pense à l'apprentissage et à la pratique de la langue du voisin, je pense aux mobilités, tout ce qui fait le quotidien de ceux qui sont proches des frontières de nos territoires et certains d'entre vous l'incarnent sur leur territoire et également les relations que nous avons eues à l'occasion d'un certain nombre d'événements et en particulier de Paris 2024 puisque nous avons été le seul territoire où la Flamme Olympique a traversé la frontière et s'est présentée après être passée à Perl-Schengen, ce qui a été un événement éminemment particulier.

J'ai déjà rendez-vous avec deux Vice-Présidents, Ministres de la Sarre, qui souhaitent me rencontrer pour développer encore d'autres activités comme les énergies et en particulier l'hydrogène blanc, ainsi qu'un certain nombre d'activités, dont le sport et la culture, sur lesquelles ils nous attendent, donc c'est un travail qui va encore se renforcer.

Naturellement, je le dis au nom de vous toutes et vous tous par le travail que vous accomplissez et je voudrais apporter une mention particulière à Gilbert SCHUH parce qu'il assume cette responsabilité au nom de tous puisqu'il a cette vice-présidence déléguée et j'ai pu constater et je constate au quotidien que Gilbert SCHUH est autant connu du côté de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat qu'il l'est en Moselle.

Merci à vous toutes et tous. Merci, Gilbert.

(Applaudissements)

(La présidence de séance est confiée à M. FREYBURGER.)

I-7 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DU DOMAINE DEPARTEMENTAL DE LINDRE

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. FREYBURGER.- Merci, Monsieur SIMON. Y a-t-il des interventions ? Des questions ? *(Non)*

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui s'y oppose ?

Qui s'abstient ?

Ce point est donc adopté à l'unanimité et nous pouvons passer au suivant.

I-8 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DES JARDINS FRUITIERS DE LAQUENEXY

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. FREYBURGER.- Merci. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ? *(Non)*

Je vous propose d'adopter ce rapport.

Pas d'opposition ?

Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté.

I-9 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DES SITES CULTURELS

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. FREYBURGER.- Très bien, merci.

Y a-t-il des questions ? Des observations ? *(Non)*

Je vous propose d'adopter ce point.

Quelqu'un s'y oppose-t-il ?

Quelqu'un s'abstient-il ?

Le point est adopté, merci.

J'en profite pour remercier notre valeureux rapporteur. Merci, Monsieur SIMON.

V-3 COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE ACADEMOS

M. CHABANE, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. FREYBURGER.- Merci, Monsieur CHABANE. Je pense que vous voulez prolonger un peu cette présentation du rapport par quelques réflexions.

M. CHABANE.- Un tout petit peu. Pas tant des réflexions, mais des chiffres puisque nous sommes dans le Compte Administratif.

Juste vous dire que souvent, naturellement, on entend parler d'ACADEMOS. De son dynamisme et du fait qu'il est ce vaisseau amiral du département de la Moselle et plus largement de la politique sportive... On voit en tout cas l'illustration dans les chiffres et dans le compte administratif de cette dynamique indéniable depuis deux, voire trois ans, ce qui prouve aussi que nos équipements départementaux, là aussi dans une rigueur budgétaire et je salue l'action de nos services, peuvent être largement gérés en bon père de famille.

Quelques chiffres significatifs pour 2024 :

- 4 635 réservations ;
- plus de 15 000 participants ont franchi les portes d'ACADEMOS, soit une évolution de plus de 16 % des réservations ;
- 160 formations organisées par le SDIS, 2 500 participants ;
- 3 séances Moselle Mouv par semaine, 1 500 participants ;
- et bien sûr l'apogée a été dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'accueil de délégations : environ 16 délégations ont été accueillies sur le site pour 260 athlètes.

Ce qui s'est ressenti largement sur le côté financier puisque je vous rappelle que, lors du vote du Budget Primitif en début d'année, il était évalué un montant de participation départementale de l'ordre de 625 000 € et cette subvention d'équilibre, comme le dit le rapport du Compte Administratif, s'établit à 378 000 €, ce qui fait que malgré une augmentation des dépenses et des charges de fonctionnement liée au contexte général, nous pouvons observer que le site ACADEMOS vit de manière extrêmement positive et cela se ressent dans le budget avec des perspectives pour l'année qui vient et surtout pour les semaines à venir d'une inscription, là aussi dans une dynamique renouvelée, avec toujours des accueils de délégations, de stages, de séminaires, etc. On a là un exemple, je crois, d'une politique à la fois ambitieuse, mais rigoureuse.

Merci, Monsieur le Président.

M. FREYBURGER.- Merci beaucoup, cher collègue, d'avoir fait part de ces chiffres et de ces très bons résultats qui traduisent, effectivement, une gestion, comme vous l'avez dit -c'est une expression qui était très utilisée dans les facultés de droit il y a encore quelques années-, en bon père de famille. On pourrait dire « en bonne mère de famille » aussi, c'est quand même mieux qu'en bon parent A ou B, c'est mon point de vue, qui n'engage que moi (*Rires*). Sachez que je vous rejoins en tout point, y compris sur la forme du commentaire que vous avez pu faire.

Y a-t-il des questions ? (*Non*)

Sur ces commentaires tout à fait intéressants et instructifs, je vous propose d'adopter ce point.

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Le point est unanimement adopté. Merci beaucoup.

VI-1 COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE DEPARTEMENTALE DE VITRY-SUR-ORNE

Mme STÉMART, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. FREYBURGER.- Merci, Madame STÉMART. Y a-t-il des prises de parole ? (*Non*)

Je vous propose d'adopter ce point.

Pas d'opposition ?

Des abstentions ? Non plus.

Le point est également adopté à l'unanimité. Merci beaucoup.

I-10 BUDGET DEPARTEMENTAL - RESULTAT DEFINITIF DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION

M. MULLER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. FREYBURGER.- Merci, Monsieur le Rapporteur général.

Merci pour cette présentation exhaustive des Comptes Administratifs et de Gestion qui traduisent le très bon travail qui est effectué au sein des services du Département dont je voudrais saluer la qualité et l'intensité de l'activité et de l'engagement tout au long de l'année, ce qui produit des résultats absolument dignes d'intérêt.

Y a-t-il des prises de parole ?

Monsieur SCHULER ? Vous avez la parole.

M. SCHULER.- Monsieur le Président par intérim, mes chers collègues.

Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est bien entendu le Compte Administratif et la mécanique des rapports associés avec le Compte de Gestion et l'affectation des résultats. Tout cela peut paraître un peu technique, mais si l'on se penche sur le Compte Administratif, c'est un document clé, le véritable pendant financier du rapport d'activité.

On y apprend par exemple que, plus que jamais, le Département joue entièrement son rôle d'amortisseur social. Ainsi, l'ensemble de ses interventions sociales, destinées aux familles et aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux bénéficiaires du RSA et de l'APA, est passé en 2024 à 538 M€, en hausse de près de 3,5 % par rapport à 2023.

Encore une fois, lorsque la crise économique et sociale frappe les plus fragiles, cela a des répercussions très concrètes sur notre budget, mais cela prouve aussi que face aux difficultés, nous ne baissons pas les bras et nous continuons et continuerons à soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Dans le domaine de l'investissement également, nous poursuivons nos efforts en faveur de l'amélioration du quotidien des Mosellans pour aujourd'hui et pour demain.

Au chapitre des immobilisations en cours pour 59 M€, qui augmentent de près de 9 M€ par rapport à 2023, notre collectivité assure toujours un niveau élevé d'investissement dans les infrastructures routières : 36 M€.

Plusieurs autres projets ont également été financés, surtout sur le poste de l'enseignement avec les travaux des collèges de Stiring-Wendel et de Saint-Avold.

Mais j'aimerais particulièrement revenir aujourd'hui sur le dispositif Ambition Moselle. Depuis sa création en 2020, il a permis de soutenir 1 125 dossiers dans

652 collectivités de Moselle (communes et intercommunalités), pour un montant d'un peu plus de 116 M€, en générant près de 606 M€ de travaux.

Ces chiffres remarquables reflètent non seulement l'investissement sans faille du Conseil Départemental, mais surtout le dynamisme des acteurs de terrain, car c'est bien là, dans nos villes et nos villages, que naissent les idées et les initiatives qui préparent les territoires de demain. En 2024, ce sont d'ailleurs 23,3 M€ qui ont été versés aux collectivités de Moselle à travers le dispositif Ambition Moselle.

En ce qui concerne les recettes, il faut bien constater la poursuite de l'érosion de la collecte des droits de mutation à titre onéreux qui ont rapporté 108 M€ en 2024, en baisse de 13,6 % par rapport à 2023.

On peut rappeler aussi que l'exercice 2023 faisait état d'une baisse de l'ordre de 20 % des recettes de DMTO qui s'expliquait par le retournement du marché de l'immobilier après une année 2022 véritablement historique.

Toutefois, malgré l'ensemble de ces contraintes, à savoir des recettes qui stagnent et des dépenses de fonctionnement et d'investissement toujours élevées, notre collectivité a su garder le cap de la bonne gestion financière en accroissant l'endettement de manière très marginale à hauteur de 6 M€ sur l'exercice.

Je tiens, à ce stade, à remercier et à féliciter les services, notamment la Direction des Finances, des Affaires Juridiques et du Contrôle de Gestion pour leur excellent travail et leur implication de tous les instants. Merci.

M. FREYBURGER.- Merci à Emmanuel SCHULER pour ces développements et pour cette conclusion que, je crois, nous sommes très nombreux, si ce n'est unanimes, à partager.

Y a-t-il d'autres interventions ? *(Non)*

L'heure est donc venue d'approuver le Compte Administratif et le Compte de Gestion relatif au budget départemental. Je vais donc passer au vote.

Qui s'oppose à l'adoption de ce point ?

Qui s'abstient ?

Le point est donc adopté à l'unanimité et je vous en remercie.

Les Comptes Administratifs de 2024 ayant donc été adoptés, après cet intérim tout à fait éphémère, comme chaque intérim l'est, mais comme la vie l'est aussi malheureusement, j'invite Monsieur le Président, avec plaisir, à reprendre sa place dans l'hémicycle et, pour ma part, je vais regagner la mienne, bien entouré que je suis, mais je l'étais ici aussi. Merci beaucoup.

(Monsieur le Président reprend la présidence de séance.)

**I-11 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE -
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DU DOMAINE
DEPARTEMENTAL DE LINDRE**

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

**I-12 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE -
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DES JARDINS FRUITIERS
DE LAQUENEXY**

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

**I-13 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE -
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DES SITES CULTURELS**

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Ce sont des ajustements.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

I-15 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - PLAN D'ACTION 2024-2026 RELATIF A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - BILAN ANNUEL DE L'EXERCICE 2024

Mme GOSSÉ, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Il est donc donné acte.

I-16 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - CREATION ET SUPPRESSION DES EMPLOIS - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Mme GOSSÉ, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité

I-17 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - TEMPS DE TRAVAIL - MODIFICATION DE LA CHARTE DES TEMPS

M. FREYBURGER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Effectivement, cette question de l'utilisation du matériel professionnel peut avoir des conséquences en matière de sécurité, de cybersécurité. Il faut qu'il y ait des règles très strictes énoncées, adoptées et surtout appliquées, avec tout ce que cela représente comme rigueur dans l'application, c'est essentiel.

Nous avons près d'un millier de personnes au sein de notre personnel qui profitent du télétravail. C'est un tiers du personnel pratiquement qui est une à deux

journées par semaine en télétravail donc c'est conséquent, avec le matériel nécessaire et chaque personnel a les moyens en termes d'équipement et de matériel pour pouvoir télétravailler dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Pour nous, c'était une volonté affirmée et une exigence assumée. Ce règlement qui peut paraître un peu rigide est uniquement rigoureux et doit préserver complètement l'intégrité numérique de notre administration et une imperméabilité totale à quelques entrées qui pourraient perturber les systèmes.

Quelques collectivités, quelques entreprises et quelques départements se sont vu cyberattaquer, avec tout ce que cela a pu représenter à un moment ou à un autre dans la perte de la connaissance, de la maîtrise et des éléments historiques qui nous permettent de faire fonctionner une administration comme la nôtre, avec tout ce que cela représente ensuite avec les clients potentiels et celles et ceux pour lesquels nous intervenons.

Vous pouvez imaginer que là il nous faut une sécurisation d'une grande rigidité et c'est la raison pour laquelle cette charte des temps vous est proposée.

Pas d'opposition ?

Pas d'abstention ?

Merci beaucoup.

I-18 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - REGIME INDEMNITAIRE

M. SCHULER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

Bien, nous arrivons à la motion qui nous a été présentée et qui a fait l'objet d'une large adhésion puisque le nombre de signatures est de plus de quarante, donc de façon très collégiale, pour agir et réagir à la fois auprès de l'État, mais également auprès du Groupe ARCELORMITTAL, à la suite de l'annonce de la suppression d'un certain

nombre d'emplois qui sont, semble-t-il, menacés sur le site sidérurgique d'ARCELORMITTAL.

Cette motion a traversé les Commissions et elle vous est présentée comme transpolitique et transgroupe.

Ce point nous est présenté par M. WEIS. Ensuite, j'ouvrirai les débats.

M-1 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ ARCELORMITTAL : L'ÉTAT NE PEUT PLUS RESTER SPECTATEUR

M. WEIS.- Merci, Monsieur le Président.

Après avoir pris connaissance de la motion présentée au Conseil Départemental de la Moselle relative à la suppression d'emplois chez ARCELORMITTAL, l'État ne peut plus rester spectateur.

Votre 1^{ère} Commission fait siennes les conclusions par lesquelles le Département de la Moselle demande la mise en œuvre d'un plan de réindustrialisation ambitieux fondé sur une filière publique de production d'acier bas carbone reposant sur l'électrification des procédés et dégagée des logiques spéculatives.

Avis favorable de toutes vos Commissions.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des réactions ?

Oui, Monsieur DICK.

M. DICK.- Monsieur le Président, chers collègues, je suis évidemment très content de voir cette solidarité de l'ensemble des collègues et des groupes politiques avec une autre de mes casquettes en tant que Maire de Florange.

Et simplement pour ajouter un élément, je le dis à l'oral parce que le texte de cette motion a vocation à faire un consensus général : rappeler qu'à l'égard du Groupe ARCELORMITTAL et de son histoire, récente comme passée, nous avons aussi un grand enjeu d'exiger la transparence du Groupe ARCELORMITTAL dans sa stratégie industrielle à l'échelle locale et à l'échelle des territoires.

Je m'explique, Monsieur le Président et chers collègues : on se souvient toutes et tous de 2020-2021 où un site industriel important représentant 300 emplois, la Cokerie, installé sur le site de Sérémange et Florange, a disparu des sites d'exploitation. Il posait de nombreuses questions environnementales et donc, évidemment, a fait moins

couler d'encre que d'autres sites sur notre territoire, mais pour ma part, j'avais reçu à l'époque un appel deux heures avant le communiqué de presse et le site était en cessation d'activité dans les trois mois avec des reclassements massifs qui avaient été engagés. Trois mois avant, le Groupe ARCELORMITTAL m'assurait que la Cokerie avait un amortissement jusqu'en 2030.

Aujourd'hui, j'ai une simple inquiétude, c'est que ce plan social de 660 personnes qui a été engagé (110 pour le site de Florange) ne soit que l'arbre qui cache la forêt ... Il ne s'agirait pas d'une restructuration qui peut se comprendre au moment de la crise de la sidérurgie européenne, des inquiétudes qui peuvent émerger, peut-être d'une forme de digitalisation de certains process qui font que l'on puisse engager ou optimiser des postes support ; car c'est comme cela que c'est vendu aujourd'hui du côté d'ARCELORMITTAL.

Mais je pose des questions concrètes : qu'en est-il du train à chaud qui est installé sur Hayange et Sérémange, qui aujourd'hui emploie 300-400 personnes ? Le Groupe me dit : Je ne sais pas faire la sidérurgie française sans le train à chaud de Sérémange, mais les syndicats ont un discours totalement différent sur l'investissement des dernières années sur le site du train à chaud.

Autre sujet, le site Packaging : le site Packaging représente pas loin de 850 emplois sur Florange-Thionville. Aujourd'hui, ce site Packaging est en forte difficulté financière historiquement. Aujourd'hui, le Groupe ne nous donne pas de perspectives, de prospectives sur la réalité de leur stratégie et même le Directeur France d'ARCELORMITTAL, que j'ai eu l'occasion de rencontrer, comme les présidents du comité d'agglomération du territoire qui l'ont rencontré, ne sait pas nous dire ce qu'il en est de cette stratégie.

À ce moment d'unité des élus du territoire que nous sommes, j'aurais tendance aussi à rajouter cette exigence de transparence à l'égard de cette stratégie industrielle dans ce que l'on exige en commun parce qu'effectivement, on peut entendre les stratégies industrielles, on peut entendre la crise de la sidérurgie européenne, on peut tout entendre, mais il ne faut pas nous mentir.

Et j'aurais tendance à penser que, peut-être, dans le cadre de ces stratégies de communication qui sont à l'échelle européenne et internationale, peut-être pour des enjeux aussi boursiers parfois qui font que l'information est chère, elle vaut cher, on nous ment délibérément, à nous les élus du territoire.

Et derrière, on doit se charger de tout le reste parce qu'une friche comme la Cokerie prend dix ans à se dépolluer, trois ans à se déconstruire donc c'est un long combat que l'on doit gérer avec le contribuable et l'argent du contribuable pendant presque 15 ans.

Et si l'on est un peu plus en amont de la discussion avec l'industriel sur la stratégie de l'industriel, je crois que l'on peut travailler sereinement ensuite sur l'avenir des sites parce qu'il y a certains territoires qui ont prouvé -je regarde mes collègues de l'Orne- qu'une reconversion d'un site se fait, se trouve, se travaille, se discute et cela peut être aussi une opportunité pour le territoire.

Mais, aujourd'hui, encore faut-il discuter d'un commun accord, discuter les yeux dans les yeux et en toute sincérité et franchise.

Monsieur le Président, je pense que vous avez compris que mon inquiétude c'est bien que l'on nous mente délibérément du côté de la stratégie du Groupe.

M. LE PRESIDENT.- Merci. D'autres réactions ?

Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER.- Monsieur le Président, effectivement, cette motion implicitement essaie de comprendre une stratégie qui est celle du Groupe ARCELORMITTAL. Pour avoir vécu ces transitions dans la vallée de l'Orne -je le dis souvent, dans les années 1970, il y avait à peu près 33 000 postes de sidérurgistes et de mineurs, et l'on se retrouve avec 600 ou 800 postes dans la vallée de l'Orne avec Hagondange-, on a vécu un véritable séisme industriel et, forcément, pour certaines villes, une déprise démographique.

Donc c'est une lame de fond, et ce qui a été dit est vrai, on commence petit morceau par petit morceau. Quand on commence par petits morceaux, ce sont effectivement les métiers de support qui sont les premiers touchés, mais c'est pour les rapatrier en Inde. Est-ce que tout le monde va suivre en Inde ? Évidemment non ; c'est une stratégie.

En plus, il y a une stratégie développée par les États-Unis et son Président qui est de dire : « Venez chez nous, installez-vous, construisez, vous n'aurez pas de droits de douane » ; 25 % puis 50 % un jour, 25 la semaine suivante, peut-être 100 % demain des tarifs douaniers sur l'acier. Donc il y a une incertitude qui arrange évidemment un grand groupe comme ARCELORMITTAL en se disant : « Effectivement, il vaut mieux s'implanter dans le Nebraska qu'ailleurs ».

Je voudrais quand même rappeler certains chiffres pour ARCELORMITTAL. Ce n'est pas une entreprise en difficulté : elle verse chaque année entre 300 et 400 M€ de dividendes et a consacré plus de 12 Md€ à des rachats d'actions au cours de ces cinq dernières années. C'est la technique financière : on rachète des actions pour être totalement maître de sa stratégie.

Et il ne faut pas oublier qu'ils ont quand même perçu des aides publiques -je pense qu'elles sont massives : en 2023, plus de 300 M€ ont été perçus et l'État avait promis plus de 800 M€ pour soutenir les projets dits de décarbonisation à Dunkerque, le fameux acier vert-. Ce projet est mis en stand-by à l'heure actuelle parce qu'il faut que la stratégie d'ARCELORMITTAL soit redéfinie à l'échelle planétaire, à l'échelle mondiale avec les décisions prises aux États-Unis.

Mais ce qui est inquiétant, c'est ce qui n'est pas dit, c'est-à-dire que c'est petit morceau par petit morceau que l'on est en train de désagréger une filière. Pour l'avoir vécu dans l'Orne -cela a été dit en référence-, après c'est très difficile de repartir parce qu'il y a tous les problèmes de dépollution qu'il faut traiter et comme les normes environnementales ont été multipliées par 100 ou plus, vous avez effectivement à essayer de faire un parcours d'obstacles avec les services de l'État sur la dépollution, ce qui est normal, mais cela prend de plus en plus de temps. Il suffit de regarder les usines sidérurgiques de la vallée de l'Orne, maintenant c'est une dizaine d'années quand tout va bien. Sinon, c'est une vingtaine d'années pour essayer de réindustrialiser ce qu'il est possible de faire.

Donc ce qui est inquiétant, c'est la stratégie qui est développée, le non-dit ou les non-dits successifs qui sont pris par ARCELORMITTAL suite à l'évolution mondiale, à ce qui se passe aux États-Unis, à leur stratégie. Mais ils ne disent pas leur stratégie, ils ne l'explicitent pas et c'est morceau par morceau que l'on est en train de dépecer tranquillement la sidérurgie française.

Je vous rappelle que cela a commencé par la sidérurgie continentale, mais quand on touche à Dunkerque, cela commence à poser d'énormes questions parce que derrière, il y a la souveraineté de notre pays. Il nous faut une production d'acier pour produire des biens d'équipement, même pour produire de l'armement puisqu'il en faut, et de plus en plus dans un monde très incertain et très instable. Il suffit de voir ce qui se passe à l'heure actuelle. Si vous dépendez des F35 américains qui peuvent enlever

toutes les applications et tous les logiciels, vous ne décollez quasiment plus en Europe, mise à part la France qui a ses Rafales.

Effectivement, il y a un enjeu à la fois stratégique d'indépendance, de souveraineté qui est lié à cette industrie et, déjà, il nous faut attirer l'attention sur ce manque de clarté dans la stratégie industrielle, puis souligner les conséquences qu'il peut y avoir pour ces industries d'équipements et surtout dire qu'ARCELORMITTAL, pour eux, ce n'est pas forcément un problème financier, c'est un problème stratégique au niveau mondial et certaines parties de la planète les intéressent plus que d'autres. Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci. D'autres réactions ? *(Non)*

Je partage tout à fait votre analyse, je crois qu'elle est partagée sur tous les bancs de notre Assemblée Départementale qui, malheureusement, voit l'histoire bégayer une nouvelle fois et je crois que les premiers bégaiements datent du début des années 1970 où l'on nous annonçait l'inexorable. À l'époque, on ne pouvait pas imaginer que l'on allait décortiquer une industrie aussi forte, aussi prestigieuse, aussi engagée sur notre territoire et, malheureusement, ils l'ont fait. Ce n'était pas les mêmes, mais cela a eu des conséquences dramatiques.

Aujourd'hui, notre paysage contient encore quelques éléments architecturaux - entre guillemets- de ce qu'a représenté, aux belles heures de l'industrie à la fois d'avant et d'après-guerre, l'industrie sidérurgique avec l'ensemble de ses filiales, mais aussi l'ensemble de celles et ceux qui ont vécu de la sidérurgie, à la fois sur la Moselle-Nord, mais également sur Metz-Orne. Nous avons payé un très lourd tribut ; les stigmates sont encore dans nos paysages.

Requalifier un site industriel qui, généralement, génère quelques difficultés de paysagement et écologiques sur un territoire, cela prend énormément de temps, avec tout ce que cela représente.

À chaque fois que nous pouvons supposer qu'il y a quelques volontés de réduire encore ce qu'il nous reste comme éléments sidérurgiques sur notre territoire, le Conseil Départemental doit réagir. Je vous encouragerai et je serai, personnellement, mais également à la place que vous m'avez confiée, l'un des combattants du maintien et de la préservation de notre industrie en général et de l'industrie sidérurgique et de ses

retombées ensuite. On le voit encore, malheureusement, et l'on a un symbole qui est le haut fourneau d'Hayange, avec tout ce qu'il représente.

C'est vrai que la vallée de l'Orne a fait un énorme travail de requalification du territoire, mais quand on sait ce qu'ont été ces paysages une fois que l'industrie sidérurgique avait en grande partie disparu, c'étaient des stigmates pratiquement à chaque coin de rue, sans compter les stigmates sociaux qui étaient encore pires et qui, malheureusement, sont encore inscrits sur nos territoires et vous contribuez à la résorption de cette situation sur vos territoires, en particulier sur la vallée de la Moselle puisque c'est là qu'étaient installées principalement les activités sidérurgiques.

Je vous encourage à être très attentifs, à supposer le pire pour essayer de l'éviter ; j'ai eu à les rencontrer à quelques reprises dans mes mandats précédents pour comprendre que leur préoccupation n'était que financière et économique.

Je vous rejoins sur la nécessité de continuer à combattre, de ne rien laisser passer et d'alerter nos gouvernants -puisque c'est à ces niveaux-là, nationaux- afin qu'ils soient aux côtés de nos territoires et les autres collectivités territoriales, que ce soient les communes, les intercommunalités que vous représentez et que vous incarnez, chacun et chacune à votre place, mais également la Région et l'ensemble des instances nationales.

On ne peut pas laisser faire ce grand Monopoly où l'on joue sans nous. Malheureusement, nous, à chaque fois, on est les perdants et ça, c'est totalement insupportable, avec les questions énergétiques qui se posent aussi, qui se sont posées et aujourd'hui, on n'a pas véritablement de réponses aux questions que nous nous posons et qui sont absolument essentielles.

Je vous propose et je vous encourage à adopter cette motion. C'est un des éléments du combat que nous devons continuer à mener, qui sont essentiels et relayés sur chacun de vos territoires. J'adresserai cette motion naturellement à la présidence de la République, au Premier Ministre pour demander que l'attention de l'État soit une attention permanente et pas uniquement celle qui viendra nous annoncer de mauvaises nouvelles lorsque le drame nous arrivera.

Nous sommes conscients, nous sommes combattants, nous devons l'être, cela doit être transcourant et nous démontrons aussi que nous dépassons nos différences pour nous unir sur un seul intérêt, celui de défendre l'industrie sur notre territoire et, en

particulier, ce qui a fait et qui doit continuer à faire et représenter une identité territoriale : la sidérurgie.

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Et je vous propose de l'adopter officiellement : Qui est pour ? Je crois que c'est important d'adopter ce point. Il y a une unanimité totale, c'est important de le dire, et qui traverse tous les bancs de notre Assemblée.

Merci beaucoup.

III-1 SOUTIEN EXCEPTIONNEL A DEUX EHPAD

Mme ROMILLY, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des réactions ?

Vous voulez réagir, Madame ROMILLY ?

Mme ROMILLY.- Oui, je voulais simplement réagir sur l'EHPAD auquel nous allons apporter cette aide financière et dire combien il était important que cet EHPAD soit réhabilité parce que cela va être une réhabilitation complète, absolument nécessaire, et non une reconstruction de cet EHPAD situé en plein centre-ville, que j'ai eu l'occasion de visiter accompagnée de la Conseillère Départementale Mme REBSTOCK, et nous avons eu des réunions d'échange avec la Maire d'Audun-le-Tiche, donc je tiens à le souligner. Je suis très heureuse de voir la réhabilitation de cet EHPAD se réaliser rapidement.

M. LE PRESIDENT.- Madame REBSTOCK.

Mme REBSTOCK-PINNA.- M. WEIS et moi-même nous associons aux paroles qui ont été prononcées par Valérie ROMILLY.

Merci, Monsieur le Président, d'apporter ce soutien essentiel à cet EHPAD situé sur un territoire qui connaît beaucoup de difficultés. La visite que nous avons pu faire avec Valérie ROMILLY de ce lieu montre à quel point la présence du Département est encore une fois ici essentielle. Cela a été rappelé tout à l'heure dans les différentes interventions : le Département est là quand d'autres, peut-être, détournent un peu la tête.

Donc là, c'est vrai qu'aux côtés de la commune... on voit que si le Département n'intervient pas, rien ne se passe. Encore merci pour cet engagement très fort en direction de cet EHPAD.

M. LE PRESIDENT.- D'autres réactions ? *(Non)*

Je crois qu'on a là une démonstration dans plusieurs sens.

Le premier, qui est plus global -je pense que ce n'est pas la dernière aide que nous aurons à adopter ici puisque l'on sait qu'on a aujourd'hui quelques EHPAD très vieillissants-, celui que l'on évoque à Audun-le-Tiche est un EHPAD des années 1950. Il est le fruit d'initiatives prises à l'époque par des élus locaux de la commune d'Audun-le-Tiche pour assumer la responsabilité du bien-être des populations qui avaient besoin d'être accueillies dans des structures publiques municipales, gérées comme telles, avec des investissements lourds qui avaient été réalisés à l'époque du paternalisme industriel.

Puis, malheureusement, le fonctionnement n'a pas suivi. L'entretien n'a pas été à la dimension. Il arrive un moment où il faut soit renoncer soit soutenir ; c'était une des questions fondamentales qui s'était posée dans ce cadre.

Nous avons quelques établissements comparables. Quand on parle de Farébersviller, par exemple, qui n'est pas dans le même état, mais on peut parler d'un établissement qui était adossé à une autre activité industrielle -les houillères-, où à l'époque une démarche avait été engagée par des élus locaux pour les mêmes questions. Nous savons qu'en Moselle nous avons des établissements qui ne sont plus adaptés, avec tout ce que cela peut représenter.

Sur celui-là en particulier, sur cet établissement, Madame la Maire d'Audun-le-Tiche nous a rassemblés pour qu'il y ait une coopération budgétaire et financière et que nous trouvions une solution à un EHPAD qui ne pouvait plus être géré par une commune qui n'en avait plus les moyens, à la fois pour continuer l'investissement et assumer une partie de la charge du financement.

Une commune qui a encore d'autres problèmes à gérer par ailleurs : nous allons en effet construire une nouvelle caserne de pompiers alors que l'existante était une caserne municipale. Je ne vous parle pas de l'état du réseau d'eau d'Audun-le-Tiche alors que l'EPA demande une alimentation significative en eau potable générée par une augmentation de la population. Nous aurons à reconstruire le collège d'Audun-le-Tiche, sur lequel la question du collège franco-luxembourgeois, malheureusement, prend un

mauvais chemin. J'aurais l'occasion de vous en reparler parce que je n'ai pas d'informations définitives, mais elles ne vont pas dans le sens que je souhaiterais. J'en ai parlé avec le recteur avant-hier, je l'évoquerai avec vous le moment venu.

Pour cet EHPAD, c'était soit on se mobilisait tous, soit on fermait pour des raisons de sécurité : sécurité personnelle, sécurité du personnel, sécurité en matière de lutte contre l'incendie, sécurité en direction des personnes qui étaient accueillies.

Effectivement, j'ai initié le tour de table avec les Conseillers Départementaux et je voudrais les remercier. Avec Valérie ROMILLY, nous avons beaucoup travaillé dans ce sens pour aboutir à cette solution. Nous avons travaillé avec la structure Bompard qui a décidé de reprendre la propriété, qui l'a déjà fait dans des sauvetages d'autres établissements et l'on sait ce qu'ils sont capables de faire ; ils ont un professionnalisme, ils ont un certain nombre de structures, ils ont les compétences et cela nous rassure aussi à notre niveau parce que l'on sait le contrôle que l'on peut assumer à leurs côtés ou face à eux lorsque c'est nécessaire.

Et il a fallu mobiliser les trois partenaires : c'est naturellement d'abord l'Agence Régionale de Santé, donc l'État en tant que tel, qui est arrivé une fois que les autres s'étaient entendus. Le Département d'abord, Bompard puis les collectivités locales. Nous avons exigé que les collectivités territoriales s'engagent au même niveau que le Département. Pour nous, c'était une obligation. Donc la commune d'Audun-le-Tiche, mais également celles qui étaient contenues dans le tour de table et qui géraient cet établissement puisqu'il était géré dans une démarche intercommunale, mais qui n'était pas communautaire ; une structure avait été mise en place spécifiquement pour gérer cet établissement.

Après plusieurs tours de table, autour de la même table, avec les mêmes, mais avec des tours différents, on a pu avoir un financement des collectivités territoriales et Audun-le-Tiche y a apporté une part importante. Le Département, naturellement, apportait sa contribution. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Cette délibération est importante parce qu'elle permet de lancer officiellement le dossier. Bompard est prêt à s'engager très rapidement dans une démarche architecturale nécessaire, dans une démarche opérationnelle en matière de résorption d'une situation qui est insupportable pour les résidents. Il y aura une diminution de la fréquentation inévitablement parce qu'il y aura une diminution du nombre de places ouvertes et ça, Bompard va l'assumer, ils y ont déjà travaillé. On va poursuivre dans

cette démarche, et là, je vous le propose, nous avons d'autres établissements sur lesquels il faut que l'on agisse.

Puis, le dernier point qui est un point essentiel, et je l'ai évoqué dans mon discours d'ouverture, il nous manque 300 à 400 places. Aujourd'hui, on est à un taux de remplissage de 95-96 % dans nos EHPAD, c'est-à-dire que c'est complet. Il y a des listes d'attente d'une centaine de demandes que nous ne savons pas satisfaire dans aucun des EHPAD de Moselle.

La seule réponse donnée par l'État, c'est le maintien à domicile. Les services ne sont déjà pas suffisamment armés puisque l'on a aussi une crise des vocations dans ces établissements de maintien à domicile et, à un moment où la perte d'autonomie et la dépendance sont de plus en plus lourdes, le maintien à domicile n'est plus possible humainement. On ne rentre pas par plaisir dans un EHPAD, mais par obligation.

Quand on voit le niveau de dépendance des personnes hébergées dans les EHPADs, ce ne sont plus les EHPADs que nous avons connus il y a 15 ou 20 ans. Il faut adapter l'habitat à tous les moments de la vie, y compris dans les résidences seniors sur lesquelles nous travaillons dans le cadre du programme départemental de l'habitat. Nous le faisons et nous continuerons à le faire puisque cela fait partie de notre stratégie. Ensuite arrive le moment de s'installer et d'entrer dans des établissements, par exemple en sortie d'hospitalisation lorsqu'il y a un accident et lorsque cet accident génère une telle dépendance que la seule solution est l'entrée en établissement donc en EHPAD, et c'est là qu'arrive la difficulté.

Je pense que vous toutes et tous êtes sollicités en permanence par des familles parce que l'on ne trouve plus la solution. Et lorsque l'on nous questionne - j'étais hier à l'Assemblée Générale des Départements de France à Paris où on l'a évoqué -, c'est unanimement, sur l'ensemble du territoire national que l'on dit la même chose : ce n'est plus possible ! Il faut notre plan Grand âge ; il faut un financement de ce plan Grand âge et nous ne pouvons plus.

Et là, il y a une vraie question fondamentale qui est posée pour laquelle, pour l'instant, l'État ne répond pas présent. C'est une question de société, c'est une question de solidarité intergénérationnelle.

La question du coût de la prestation est posée en EHPAD. Elle est aussi fondamentalement posée aujourd'hui. Cette réflexion doit être globale et nos

parlementaires doivent enfin comprendre, là-bas à Paris, et s'occuper des territoires très éloignés, qu'ils soient ruraux ou même urbains parce que cette question, aujourd'hui, exaspère tous nos concitoyens ou du moins ceux qui, à un moment ou un autre, sont au contact de cette question de la perte d'autonomie et de la dépendance.

C'est la démonstration que nous devons répondre présents. Nous ne pouvons pas nous dire : « Ce n'est pas notre problème, c'est le problème de l'établissement, c'est privé ». Non, ce sont nos Mosellanes et nos Mosellans que l'on accueille dans ces établissements. Si nous devons faire des choix à un moment, ces choix-là s'imposeront à nous parce que nous en avons encore d'autres sur lesquels nous allons devoir nous poser un certain nombre de questions. Des réflexions sont portées aujourd'hui sur certains sites et cela revient parce que la réponse négative ne suffit plus et les questions sont importantes.

Lorsque l'on regarde les investissements que nous devons réaliser ou qui doivent être réalisés sur ces établissements, si l'on ramène cela ensuite au prix de journée, cela devient insupportable. Et sur chacun des territoires -vous vous reconnaissez lorsque je dis cela-, c'est là que le drame existe : Comment agissons-nous ? Quels sont les moyens que l'on mobilise ?

Nous ne pouvons pas non plus laisser seule au front une association, quelle qu'elle soit, aussi bien gérée soit-elle ou avec ses difficultés. Malheureusement, on sait que si jamais on laisse faire, la structure va dans le mur avec toutes les conséquences que cela peut représenter puisqu'avant, il y a une trentaine ou une quarantaine d'années, c'était un Maire qui avait pris l'initiative, qui avait construit, qui gérait dans le cadre associatif. Le cadre associatif municipal a généré ses propres limites et Audun-le-Tiche en est un exemple. Et cela, nous ne pouvons plus le laisser faire parce que nous avons la compétence du grand âge, nous avons la compétence de l'autonomie sous toutes ses formes et l'État le dit assez : « L'autonomie, nous vous la laissons ». Ou alors ils envisagent de la reprendre comme la protection de l'enfance ; on veut revenir à la DDASS État ; on sait ce que c'était.

Pour nous, c'est un exemple, mais cet exemple va se reproduire, nous n'en doutons pas. Donc ce sont autant d'investissements que nous ne pourrons pas faire ailleurs. Nous allons devoir faire ces choix prioritaires au moment où nos budgets, et en particulier nos recettes, vont diminuer. C'est un discours que j'ai tenu ; rassurez-vous, il

est transcourant à l'Assemblée des Départements de France. Ça, on en est tous conscients.

C'étaient 15 départements en difficulté, 30 il y a peu de temps et cela s'est accéléré : aujourd'hui, ce sont près de 60 départements dans cette situation ; ils ne savent plus faire leur budget. Le nôtre, cela fait deux mois que j'y travaille. On va passer ce temps d'été à essayer de réfléchir précisément à l'organisation budgétaire globale de notre département pour 2026 et aujourd'hui, toutes les annonces qui nous sont faites doivent nourrir notre grande inquiétude alors que c'est la collectivité de proximité qui est la collectivité de la solidarité.

Je pourrais vous tenir le même discours sur le RSA. Le RSA de droit qui est accordé génère une augmentation considérable. Vous n'avez même plus besoin de déclarer, vous bénéficiez du RSA, avec des difficultés insupportables. Une famille où l'enfant est placé continue à percevoir certaines ressources qui devraient être transmises ou transférées à la collectivité qui est la nôtre. Ça, pour l'instant, cela ne passe pas, mais c'est un exemple et l'on pourrait en donner d'autres : c'est le handicap puisque nos établissements ne se suffisent plus. Aujourd'hui, un enfant placé sur deux présente un handicap, si ce n'est pas plusieurs. Là aussi, nous manquons cruellement de places et, en plus, les moyens financiers ne suffisent plus à assumer l'investissement dans ces établissements.

Nous sommes vraiment dans une politique de solidarité humaine sur laquelle nous avons besoin d'un État plus présent et plus fort. Nous sommes prêts à en assumer le service, nous le revendiquons, nous savons faire, mais dans des conditions aujourd'hui compliquées.

Je voulais profiter de ce point significatif où nous avons enfin trouvé -cela fait trois ans que nous négocions- une solution pour Audun-le-Tiche. Je voudrais à la fois remercier Madame la Maire d'Audun-le-Tiche qui s'est beaucoup investie sur ce dossier, il faut le dire, comme un certain nombre d'autres ; remercier l'ARS, ce n'est pas toujours le cas, mais cette fois-ci, ils ont fait un effort, ils étaient à nos côtés. On a beaucoup revendiqué, on s'est beaucoup exprimé, nous avons réussi. Puis remercier les Conseillers Départementaux du territoire présents chaque fois que cela était nécessaire pour marquer le fait que le Département est présent.

C'est la démonstration que je vous propose d'affirmer aujourd'hui que nous sommes présents dans ces investissements qui permettent de débloquent le dossier.

Sans cela, le dossier est totalement « planté » et l'EHPAD fermé. Je le dis avec un peu de solennité, vous m'en excusez, mais c'était le cas. Tout se déclenchait à partir de la décision du Département.

Nous pouvons adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Une belle unanimité. Cet EHPAD a un avenir.

IV-1 NOUVELLES AFFECTATIONS AMBITION MOSELLE

Mme TONIN, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Se retirent de cette décision et vont quitter la salle : M. CUNAT, M. DASTILLUNG, M. GRELOT, M. MULLER, M. SACCANI et M. SUCK.

Merci, c'est un point important. Nous arrivons au terme d'Ambition Moselle ancienne génération, et c'est un point complémentaire : 1 125 dossiers auront été accompagnés durant ce mandat d'Ambition Moselle - 1 125 dossiers ! 652 collectivités ont été accompagnées, aux côtés desquelles nous avons été, et nous sommes encore puisque les dernières délibérations doivent arriver d'ici quelques jours. Nous avons fait les fonds de tiroir pour reprendre tous les dossiers qui étaient soldés et pour lesquels la totalité de la subvention n'avait pas été consommée parce que l'investissement était moindre que celui prévu. On n'a pas réduit la subvention, c'est une partie de la subvention qui n'a pas été consommée.

Ensuite, ce sont des dossiers qui n'ont pas abouti. Suite à une décision de la collectivité, commune ou intercommunalité, d'engager ce dossier avec des aides qu'elles imaginaient obtenir de la Région ou de l'État, quelquefois un peu de l'Europe, elles n'ont pas obtenu ces aides telles qu'elles les avaient imaginées. Ce qui rendait l'exercice compliqué puisque le ticket modérateur qu'elles devaient assumer était trop important pour le budget de l'intercommunalité ou de la commune, donc elles ont abandonné le dossier.

Lorsqu'on additionne ces sommes que nous n'aurons pas à dépenser, nous avons deux solutions : soit il s'agissait d'une économie pour le Département, à hauteur de 4 M€ de moins de dépense dans notre budget d'investissement, soit on les réinjectait dans Ambition Moselle. Nous prenions alors un certain nombre de dossiers supplémentaires qu'il n'était pas prévu de financer afin de pouvoir faciliter leur réalisation, ce qui représente 4,48 M€ -je vous fais grâce des centimes-.

Mais nous avons un stock aujourd'hui de dossiers qui ne seront pas financés puisque l'on est arrivé au bout du système et nous aurons à délibérer d'ici quelques jours, en Commission Permanente. Là, c'est uniquement l'enveloppe que l'on réinstalle dans le budget départemental, c'est pour cela que nous avons cette décision en Réunion Trimestrielle, mais la Commission Permanente, à l'occasion de sa prochaine réunion la semaine prochaine, adoptera la liste des dossiers qui seront définitivement retenus pour l'exercice 2025 qui sera bouclé et le dispositif Ambition Moselle sera terminé.

Charge à nous maintenant de réfléchir à un nouveau dispositif. Je vais y travailler pour voir quels sont les moyens qui pourraient être mobilisés dans les perspectives budgétaires qui ne sont pas des plus rassurantes aujourd'hui. En plus, on travaille les yeux bandés. On ne sait absolument pas comment les Départements vont être traités dans le cadre du budget de la Nation et l'on nous annonce que cela va être un peu compliqué. Cela a encore été dit à l'Assemblée Générale des Départements de France hier et nous en sommes tous inquiets.

Beaucoup de Départements ont arrêté toute aide aux collectivités locales, et ils sont nombreux à se recentrer sur nos propres dépenses : sur nos routes, dans nos EHPAD, dans nos collèges, sur ce qui fait notre investissement. C'est une question qu'il va falloir que, fondamentalement, nous nous posions, voir jusqu'où nous mettons le curseur et voir quel est le nouveau règlement que nous aurons à adopter, jusqu'où nous irons pour aider l'investissement des collectivités locales.

Je n'ai aucune réponse, mais, naturellement, on va profiter de ces moments de respiration durant ces trois ou quatre mois pour y réfléchir d'abord avec le Vice-Président délégué et la Présidente de la Commission puis nous ferons des propositions. J'envisage de mettre en place un séminaire pour y travailler ensemble, pour que l'on puisse échanger, je pense que c'est important. On nous engage sur quatre ou cinq ans et l'on engage les finances départementales sur quatre ou cinq ans sans savoir où nous serons dans quatre ou cinq ans.

Pour l'instant, si l'on doit avoir des réponses sur le financement de l'État, rassurez-vous, ce sera sur une année. Ils n'ont aucune vision ; nous non plus parce que, généralement, on chausse les lunettes de l'État pour essayer d'avoir une vision à notre niveau. Pour l'instant, on ne peut pas dire que cela améliore notre vue de chausser les lunettes de l'État.

Pour nous, c'est une réelle difficulté, c'est une inquiétude pour les élus locaux, on en est conscient. Vous rentrez, pour certains d'entre vous, en campagne des municipales donc on n'en est plus aux projets à six mois près ; on en est plutôt à un projet politique ou électoral et pas à un projet opérationnel donc on a un peu de temps pour y réfléchir, mais nous devons le faire afin d'en sortir avec un nouveau dispositif. Je ne sais pas ce qu'il sera, ni en contenant ni en contenu, mais le contenu est financier et l'on verra de quelle façon on va évoluer.

La Région a déjà dit qu'elle envisageait de réduire sa capacité d'aide. Je pense que l'État, c'est déjà dans les tuyaux et les cartons ; ils ne seront plus au même niveau du quoi qu'il leur en coûte ; aujourd'hui, ils n'ont plus les moyens que cela coûte donc la question va être posée. Les financements publics vont avoir des conséquences et cela aura des conséquences ensuite sur les grands marchés des travaux publics et du bâtiment, inévitablement. L'économie va s'en ressentir aussi, car ce sont autant de projets qui ne verront pas le jour.

Nous avons fait ce qui était nécessaire, c'est-à-dire que j'ai souhaité que nous puissions délibérer aujourd'hui rapidement pour que nous mettions, dans le pot commun, les 4,48 M€ pour avoir un certain nombre de dossiers, qui ne devaient plus être financés et qui le seront pour différentes raisons, que l'on a réintroduits avec une analyse précise de chacun d'eux.

Et si, jusqu'à la fin de l'année, on a connaissance de quelques dossiers qui ne se feraient pas et qui dégagent encore quelques petits moyens, je vous proposerai, à la Réunion Trimestrielle du mois de septembre, voire de décembre, de réinjecter encore. On va se garder quelques listes au chaud pour prendre les dernières décisions et faire entrer cela afin de consommer complètement l'enveloppe et ce n'est absolument pas une décision d'économie financière ou budgétaire du Département, au contraire. Il faut également que chacun en tienne compte. Malheureusement, vous savez qu'un proverbe dit que les plus beaux enfants du monde ne peuvent pas donner plus que ce qu'ils ont, c'est intergénérationnel. Voilà où l'on en est sur ce dossier.

Je vous propose d'adopter ce rapport, sauf si vous avez des réactions.

Oui, Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER.- Je me permets d'intervenir après vous, Monsieur le Président, parce qu'il faut souligner les deux points que vous avez évoqués, c'est-à-dire le flou total au niveau de l'État sur le « ponctionnement » - et je pense que ce n'est pas un flou pour Bercy - qu'il y aura cette année au budget 2026 des collectivités locales. Il y a quand même quelques chiffres qui commencent à sortir : cette année, c'étaient 2,2 Md€, le Sénat parle de 7,4 Md€ ; le Ministre de l'Aménagement et des Territoires parle de 4,8 ou 5 Md€. Si l'on passe de 2,2 à 4,8 ou 5, cela va doubler et à 7,4 ou 7,5, cela va tripler.

Effectivement, pour les collectivités locales et celles qui sont ponctionnées, ce que l'on appelle le DILICO, terme très savant qui a été trouvé par l'Etat, les chiffres qui commencent doucement à sortir font craindre soit un doublement de la ponction, voire un triplement. On verra ce que ce sera au final puisqu'une annonce sera faite avant le 14 juillet. Paraît-il que tout le monde va passer à la caisse, que ce soit les contribuables, les consommateurs, les usagers, les collectivités locales et peut-être les retraités.

Ce sont des débats actuellement en discussion et je pense qu'à Bercy, ils travaillent fortement sur le sujet. C'est vrai qu'il y a, on peut le dire, une incertitude totale sur ce que va être la ponction -le DILICO- demandée aux collectivités locales. Il faut souligner que ce ne sera pas uniquement pour l'année 2026 parce que l'on a trois ans pour atteindre les critères en 2029. Donc 2026, 2027, 2028, on est à peu près sûr que l'on sera dans la lessiveuse.

Le deuxième point que je voulais souligner, et vous avez eu raison de le souligner, c'est l'apport positif d'Ambition Moselle dans les projets communaux. Il m'arrive d'aller, comme certains ou certaines d'entre vous, sur nos cantons. On discute avec les Maires et, parfois, ils nous font la réflexion que ce n'est pas à la hauteur de ce qu'ils avaient demandé. Je leur dis souvent qu'il faut garder l'église au milieu du village. À un moment, il faut aussi se dire que ce n'est pas une aide obligatoire. Tous les départements en France ne le font pas donc il faut souligner cet apport positif et reconnaître que c'est parfois le déclic ou le levier qui leur permet de faire aboutir certains projets et cela mérite d'être dit parce que tant que c'est mécanique et habituel, même si ce n'est pas obligatoire, cela devient obligatoire.

Je tenais à souligner ce point parce que je suis comme certains ou certaines d'entre vous, quand on va sur le terrain, on se fait parfois un peu alpagner sur le montant, mais je leur dis qu'il faut laisser l'église au milieu du village et qu'il faut savoir garder raison : il vaut mieux avoir quelque chose que rien du tout.

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Je pense que l'on est tous d'accord pour dire que, malheureusement, l'État est obligé de faire des économies dans un budget qui est insupportable. On ne peut plus continuer comme cela avec des priorités qu'il faut énoncer, des plans qu'il faut revoir. On en est tous conscients, cela va nous arriver. Donc la grande question qui va à nouveau se poser, c'est la venue de cette tribu des « pas là » : on va nous expliquer où il ne faut surtout pas faire des économies. Cela va inévitablement nous arriver avec, en plus, une augmentation de nos charges parce que le problème c'est que nous ne les maîtrisons pas, en particulier les charges les plus lourdes qui représentent près de 600 M€ ; ce sont les charges de solidarité que j'ai évoquées tout à l'heure. Elles nous sont pratiquement imposées par le contexte social ou par des décisions de l'État sur lesquelles nous n'avons aucune prise. Lorsque l'on décide d'augmenter le RSA de 1,7 M€, la facture c'est la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui nous l'envoie, et l'on est obligé de payer, ce que pratiquement aucun département de France n'a fait pour l'instant dont nous-mêmes puisque c'est une démarche d'engagement solidaire de tous les Départements de France en disant : « l'État, vous avez décidé ; l'État, vous payez. » On est arrivé à 50-50 pour l'instant, mais l'on n'a pas encore vu le premier euro des 50 % qui doivent venir de l'État. Ça, c'est un exemple.

Il y en a d'autres que l'on connaît déjà : le Ségur n° 3 sur lequel, de la même façon, nous devrions financer ce que nous n'avons pas fait pour l'instant. Là aussi, c'est une décision unilatérale qui a été prise sans aucune concertation avec les Départements de France et les dossiers sont nombreux. On y a passé un certain temps hier en Assemblée Générale, un certain nombre de Présidents se sont exprimés pour énoncer ces dossiers qui, aujourd'hui, font l'objet de décisions unilatérales de la part de l'État qui veut nous donner des leçons.

Nous, nos budgets sont adoptés en équilibre et à chaque fois que l'on a une dépense à engager, il faut que l'on mette la recette en face, ce qui, depuis les

années 1970, n'est absolument plus le cas de l'État, mais comme ils n'ont plus cette habitude, ils considèrent que c'est un fonctionnement normal de la Nation.

Je vous propose d'adopter ce point et de rajouter ce montant à Ambition Moselle pour permettre aux derniers dossiers de pouvoir profiter et bénéficier d'une subvention.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Je pense, personne.

Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie.

V-1 ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

M. LE PRÉSIDENT.- Avant de céder la parole à Mme FIRTION qui va nous présenter ce point, Mme KLEBER-MASET ne pourra pas prendre part au vote, donc la personne qui détient sa délégation n'aura que sa propre voix à exprimer.

Madame FIRTION, vous avez la parole.

Mme FIRTION, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

C'est un équipement très particulier, c'est un orgue très spécifique qui a une histoire. Il y a longtemps, un dispositif avait été mis en place, je parle sous le couvert de Jean-Luc BOHL puisqu'à l'époque Président de l'ADAM57, il œuvrait dans ce cadre-là. La Moselle lui doit beaucoup d'orgues qui ont été installés et, à un moment, nous avons fait le tour de Moselle. Ce sont des crédits que nous n'avons pas reconduits. Là, on est dans une initiative très particulière qui méritait une décision très particulière, ce qui donne la souplesse de notre action aussi, je crois qu'elle est importante.

Je vous propose, après analyse par la commission, et je tiens à remercier à la fois le Vice-Président et Madame FIRTION, d'adopter ce point et d'accorder une subvention de 20 000 € à la commune de Mondelange.

Qui est contre ?

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

V-2 SOUTIEN AUX TRAVAUX DES ASSOCIATIONS SPORT ET DE LA JEUNESSE

M. LE PRESIDENT.- Doivent se retirer : Mme ARNOLD, Mme KUNTZ, Mme TRAN, Mme STÉMART, M. BOHL et M. THIL.

Mme FIRTION, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Sans nous, ces dossiers ne se font pas. Ils ont obtenu quelques aides locales, mais cela a été confirmé par les responsables de ces deux associations. Si le Département n'est pas présent -et là, on est dans l'investissement-, le projet ne peut pas se réaliser et cela a des conséquences sur le fonctionnement de l'association. Ce sont des équipements qui ont vieilli et qu'il faut absolument remplacer. Notre collègue, Vice-Président chargé des sports, y a beaucoup travaillé, et je tiens à le remercier.

Maintenant, il faut avancer et aboutir, c'est donc la proposition que nous vous faisons aujourd'hui dans ce soutien très spécifique pour des subventions exceptionnelles. On est un peu au-delà du plafond de ce que nous accordons généralement, c'est un investissement significatif avec de belles associations particulières : l'ASPTT Metz est une très grosse association inter sports, et la seconde, Cirk Eole, est un bel établissement qui a déjà un âge certain, mais qui continue à pratiquer et développer la formation et la présentation des arts du cirque. Là, c'est symboliquement un établissement significatif qui incarne la Moselle dans le cadre de la vie culturelle.

Des réactions ? *(Non)*

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

VI-2 CUISINE CENTRALE DEPARTEMENTALE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - DECISION MODIFICATIVE N° 1

M. CUNY, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci bien. Des réactions ? *(Non)*

De la même façon, on réinjecte les résultats pour continuer à être aussi efficaces dans la restauration scolaire et l'on sait les bienfaits que nous dispense cette cuisine centrale sur les territoires auprès desquels elle agit puisqu'elle alimente la restauration scolaire d'un certain nombre de collègues.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité. Merci beaucoup.

I-14 BUDGET DEPARTEMENTAL DE 2025 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - DECISION MODIFICATIVE N° 1

M. MULLER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRESIDENT.- Merci. Je donne la parole aux Présidents de groupe.

Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER.- Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord, et comme nombre de mes collègues, souligner l'apport du Conseil Départemental au niveau de la proximité ; nous sommes à l'échelon de la proximité. Mais toujours est-il qu'il faut aussi reconnaître que nos concitoyens se détournent de la politique, en général du fait d'un manque de lisibilité et d'actions de la part du Gouvernement et d'une absence de majorité à l'Assemblée Nationale.

Il suffit de regarder cette semaine le « pataquès » que cela a été sur les zones à faibles émissions (ZFE) dont on a, paraît-il, pour le principal parti instigateur de cette proposition, vidé totalement la substance et une alliance parfois différente et disparate a fait qu'à côté cela se maintient. Ces types d'illisibilités font que l'on a toujours des remarques, parfois au niveau national, sur la politique.

Mais nous, nous sommes sur le terrain et donc il nous faut continuer, et nous l'avons fait, à préserver l'emploi en Moselle. L'année dernière, on avait évoqué le cas et Julien FREYBURGER était en première ligne sur la SAF, il faut toujours être vigilant car lorsqu'un fonds d'investissement comme Greybull vient, ils ont leurs intérêts propres. D'ailleurs, dès que l'on entend les mots « fonds d'investissement », il faut être plus que

prudent. Et puis là, nous avons actuellement ARCELORMITTAL dont nous avons adopté à l'unanimité la motion.

Je voudrais aussi attirer l'attention de certains de mes collègues qui sont dans les exécutifs de bien regarder ce qui va se passer sur la taxe d'aménagement au 1^{er} juillet 2025. Juste après l'obtention du permis de construire, la taxe d'aménagement était versée en deux fois à 65 % et 35 % à la fin. Maintenant, elle pourrait ou elle pourra n'être versée qu'à la fin de l'achèvement des travaux - je vois Pierre CUNY qui hoche la tête, il a regardé -, cela veut dire que l'on va doubler les délais : ce qui était à deux ans et demi, trois ans peut-être, va passer à cinq ou six ans.

Dans la salle.- Si les gens terminent les travaux.

M. FOURNIER.- J'y arrive sur le fameux flou et l'incertitude : si les gens terminent les travaux. Vous savez que, dans un pays en particulier, vous voyez toujours des barres en fer sur le dernier étage ; ce n'est pas terminé. Je ne nommerai pas le pays.

C'est une modification essentielle au niveau de la taxe d'aménagement, surtout pour les bâtiments industriels qui, effectivement, sont une des données, mais cela peut aussi être pour l'habitat. La modification de la taxe d'aménagement, c'est pour tout, et je pense que certains n'ont pas regardé ce qui va se passer au 1^{er} juillet 2025.

Monsieur le Président, pour revenir sur nos politiques, c'est vrai qu'il faut continuer à investir dans les services publics qui nous concernent et qui sont de notre responsabilité. Nous investissons sur les EHPADs comme c'est fait à Audun-le-Tiche et à Farébersviller, et je sais, Monsieur le Président, que vous êtes prêt parce que vous l'avez souvent dit : c'est une cause qui nous dépasse ; ainsi que la protection de l'enfance qui est une cause nationale et départementale. Merci pour le million fléché au titre de l'amendement Creton ainsi que le million pour le Centre Départemental de l'Enfance. Il faut le dire : ces mesures vont dans le sens des actions du Département.

De plus, je voudrais aussi m'associer aux félicitations envers les services. En effet, sur les comptes administratifs, quand on voit que le taux de dépense est de 88,44 et 93,86 % pour les recettes, c'est vrai que ce sont des ratios, pour ceux qui gèrent des collectivités, excellents. Nous nous félicitons, dans notre groupe, de toutes ces mesures.

J'ai deux petits « mais », deux éléments à prendre en considération :

- sur la politique environnementale, mais cela mérite peut-être quelques explications, tout particulièrement la sensibilisation à l'éducation à l'environnement dont le budget diminue de 45 000 € - il y a peut-être une explication - par rapport à l'année dernière.
- Et je m'inquiète toujours et grandement des délais d'instruction pour la construction des collèges, nos collèges. C'est vrai qu'avec l'obsolescence, et je sais que l'on est dans une politique de normes inflationniste, quand on monte un projet maintenant et qu'on veut le réaliser, avant il fallait 18 à 24 mois. Maintenant, on double facilement les délais entre la prise de décision et la réalisation. Ce temps trop long peut effectivement susciter quelques commentaires.

Vous l'avez compris, ce ne sont pas ces deux petites remarques qui font que nous nous abstenons. Nous nous sommes abstenus sur le Budget Primitif 2025, et pour être cohérent, parce que je crois qu'il faut toujours être cohérent, on s'abstiendra sur cette Décision Modificative. Donc si l'on s'abstient, je peux la qualifier d'abstention positive. Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup.

Monsieur FREYBURGER.

M. FREYBURGER.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, mes chers collègues. Dans le prolongement de ce que vient de dire Lionel FOURNIER, je ne peux que souscrire à l'essentiel de son propos. Il y a deux petits « mais », mais je vais retenir la colonne vertébrale de son intervention et, *a fortiori*, je ne peux qu'y souscrire au lendemain de la commémoration du 85^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle, le Général de Gaulle qui nous a légué bien des choses et notamment, sur le plan économique, la volonté, le dessein, l'objectif de s'inscrire dans une troisième voie, c'est-à-dire que l'on accepte et que l'on comprend la logique de l'entreprise, donc une dose de libéralisme économique, mais l'on n'oublie pas pour autant les salariés, les ouvriers, ceux qui constituent l'appareil de production.

Merci d'avoir rappelé les efforts qui ont été déployés au plan local pour accompagner l'entreprise et les salariés, les ouvriers d'ASCOMETAL qui, il y a à peine un an, connaissaient une période extrêmement difficile, qui n'est pas terminée, mais qui a été, à ce moment-là, négociée avec une intervention qui s'est voulue et qui était forte de la puissance publique, car l'on ne fait rien en termes d'intérêt général sans la puissance publique et ce qui a été et est toujours valable pour ASCOMETAL l'est

également, évidemment, pour ARCELORMITTAL. Je fais évidemment référence à la motion que nous avons unanimement approuvée tout à l'heure.

Il y a un parallèle qui a été fait avec l'Assemblée Nationale, le Gouvernement, le Parlement. C'est très amusant parce que là où il y a une absence de majorité à l'Assemblée Nationale, nous pouvons dire, par comparaison, qu'il y a une vraie majorité au sein de cette Assemblée Départementale. Là où il y a de l'agitation permanente, on peut dire que règne ici une certaine sérénité. Là où il y a des écarts langagiers, voire des anathèmes, des injures et autres propos qui seraient diffamatoires s'ils étaient tenus dans une instance parlementaire, il y a ici un respect mutuel et un véritable travail mené en commun qui découle d'une volonté qui excède les nuances de sensibilité pouvant exister entre nous.

Je forme évidemment le vœu que la vie parlementaire s'inspire de ce qui s'applique habituellement dans les instances départementales, qui sont réellement des instances de proximité, au contact direct et sans filtre de nos concitoyens. Et c'est bien cela qu'est le Département : c'est une collectivité dont la vocation première est d'incarner et de réaliser la solidarité territoriale et humaine.

C'est d'ailleurs ce que je voudrais retenir de cette Décision Modificative n° 1 qui intervient en effet assez rapidement dans le déroulement de l'année budgétaire. Il y a évidemment beaucoup de mouvements d'ordre, mais ce qu'il faut retenir, c'est le concret parce que notre collectivité est concrète ; elle travaille concrètement au service des territoires et de nos concitoyens, de l'ensemble des Mosellans.

Ce que je voudrais simplement retenir c'est ce qui se traduit concrètement, soit les 3,7 M€ consacrés notamment à l'aide sociale à l'enfance, 1 M€ pour les pouponnières de Forbach et de Plappeville, 1 M€ pour l'autonomie.

Ce que je veux retenir aussi, sur le plan cette fois des investissements, ce sont les investissements rendus nécessaires par la création, et l'on s'en réjouit même s'il a fallu du temps pour y parvenir, d'un centre technique à Sarrebourg - ce sont quand même 4,8 M€, ce n'est pas neutre malgré tout -, ou encore les 2 M€ pour les travaux du pont d'Uckange ou le 1,5 M€ en crédits de paiement dans le domaine social. Je fais évidemment référence, tout comme cela a été fait tout à l'heure, aux EHPAD dont nous avons parlé.

Voilà, c'est ce que je voudrais retenir de cette Décision Modificative, au-delà des aspects techniques, des aspects de technique financière et budgétaire qui sont remarquablement abordés par les services du Département, je voudrais retenir le concret, ce que le Département apporte au service du territoire, au service des Mosellans.

C'est sur cette note positive que je voudrais conclure ce rapide propos, car malgré un contexte difficile, malgré tout ce qui nous est imposé, malgré tout ce qui nous contraints, nous continuons d'avancer et je crois que c'est ce qu'il faut retenir.

Je voudrais terminer en vous disant, mais sans surprise, me semble-t-il, il faut néanmoins l'exprimer, que le groupe des Républicains et Indépendants qui est, lui aussi, très cohérent, s'exprimera favorablement quant à cette Décision Modificative n° 1.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Madame ROMILLY.

Mme ROMILLY.- Je m'associe également aux propos tenus par mes deux collègues Présidents de groupe. Bien sûr, nous sommes dans un contexte international plutôt anxiogène et inquiétant, un contexte national où l'État perd pied avec notamment une dette abyssale et où les collectivités locales essaient de garder, tant bien que mal, la tête hors de l'eau, mais pour combien de temps encore ?

Les Départements sont sans aucun doute les collectivités territoriales ayant le plus de difficultés à boucler leurs budgets, avec des dépenses sociales qui ne cessent d'augmenter de par la dégradation du contexte et de la situation sociale des familles, mais aussi par le vieillissement de notre population qui entraîne, bien sûr, une augmentation des bénéficiaires de l'APA, que ce soit à domicile ou en établissement, mais aussi des enfants placés au niveau de l'aide sociale qui n'ont jamais été aussi nombreux qu'actuellement en Moselle et là également avec des évolutions législatives et des conséquences financières à la charge des départements et avec des recettes qui, quant à elles, diminuent sans plus aucun levier fiscal dynamique et de nouvelles mesures sans cesse inventées par Bercy, par nos gouvernants, pour participer au redressement des finances publiques.

Lionel FOURNIER l'a précisé tout à l'heure, ce nouveau dispositif, qui fait partie de ce projet de Loi de Finances 2025 et au joli nom de DILICO, vient directement prélever nos recettes fiscales pour la somme d'un peu plus de 5 M€, il faut quand même le

préciser, et qui à l'origine devait concerner uniquement les grandes collectivités. Cela devait impacter Régions, Départements et Communautés de Communes, mais qui finalement impacte et pénalise les petites collectivités, les moyennes et les grandes. J'ai l'impression que ce sont surtout les collectivités qui ont géré en bon père de famille qui sont les plus impactées. Mais souvent dans notre pays, ce ne sont pas forcément les bons élèves qui sont récompensés ; ce sont plutôt les bons élèves qui sont montrés du doigt et qui sont les plus impactés.

Là aussi Lionel FOURNIER l'a précisé tout à l'heure : attention à mes collègues Maires et Présidents d'intercommunalités parce que, cette année, c'était un certain nombre de communes et d'intercommunalités, mais l'année prochaine vous en ferez peut-être aussi partie. Bien sûr, on est tous d'accord, il faut participer au redressement des finances publiques pour garantir, à l'ensemble de nos citoyens, un service public de qualité, mais là aussi je pense que l'État devrait être le premier à montrer l'exemple. Il avait commencé, on avait commencé à nous parler notamment de toutes les agences qui, on le voit bien, fondent un certain nombre de grosses dépenses. On a mis une couverture dessus parce que ce n'est pas un mouchoir, et pour l'instant, on n'en entend absolument plus parler.

Le budget 2025 des politiques sociales que nous menons a été le seul budget, en tout cas de la collectivité, qui a augmenté tout en étant parfaitement contrôlé et je pense que c'est important parce que, bien sûr, nous sommes en première ligne, comme vous l'avez dit, auprès de nos personnes les plus fragilisées, à savoir les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, mais aussi tous les enfants qui sont placés au niveau de l'aide sociale et nous avons toujours accompagné les plus fragiles.

D'ailleurs, la Décision Modificative n° 1, que nous adopterons au niveau du groupe des Indépendants, en est aussi la preuve puisque, on le voit bien, des aides supplémentaires ont été accordées, et notamment sur la reconstruction de l'EHPAD d'Audun-le-Tiche, mais aussi sur le Centre Départemental de l'Enfance qui, Monsieur le Président, fait partie de vos priorités. Depuis votre arrivée à la présidence de notre beau département en 2011, l'enfance a été votre priorité et je pense que, là aussi, nous pouvons en être fiers parce que ce sont des enfants qui ont besoin d'un accompagnement adapté, dans un environnement des plus propices et ce sont des enfants qui ont été martyrisés par la vie.

Cette Décision Modificative n° 1, qui s'inscrit aussi dans des dépenses supplémentaires de plus de 11 M€ va permettre, comme l'a précisé Julien tout à l'heure, l'acquisition d'un bien immobilier pour le nouveau centre d'exploitation de Sarrebourg, mais également pour la réfection du pont d'Uckange qui était absolument nécessaire.

Bien sûr, bien des sujets concernant nos infrastructures routières mosellanes font également partie de nos préoccupations, et vous l'aviez évoqué lors de votre discours d'introduction lundi ; l'on sait l'intérêt que vous y portez et notamment en ce qui concerne l'A31 bis, mais également la poursuite des investissements pour la départementale 52 qui, elle aussi, ne peut pas rester en l'état. On est tous bien conscients du ferroviaire qui doit également faire partie de nos priorités.

Il est certain que le Département reste le principal soutien de proximité auprès de tous les Mosellans, et ce, dans de nombreux domaines, le rapport d'activité qui nous a été présenté le prouve. Vous avez toujours été précurseur et ambitieux, Monsieur le Président, pour la Moselle et pour les Mosellans et l'ensemble des élus du groupe des Indépendants, tout comme l'ensemble des élus de cette Assemblée, sont à vos côtés pour mener à bien les politiques publiques que vous engagez, donc merci à vous.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci de vos propos. Je crois qu'ils campent bien à la fois la politique départementale et notre volonté d'être présents au quotidien, mais également d'avoir une vision dans ce que nous souhaitons de mieux pour la Moselle dans les années à venir, malgré le fait que nous n'ayons pas véritablement les moyens financiers de pouvoir prévenir cet avenir, mais ce travail est en permanence vu, revu, corrigé et c'est ce qui nous conduits aujourd'hui à cette première Décision Modificative trois mois après que nous ayons adopté le budget. On souhaite être au contact permanent des exercices budgétaires et de leur réalisation.

Concernant les réactions de chacun des groupes avec quelques réponses que je peux apporter.

Sur la question écologique qui a été évoquée par notre collègue, la réponse qui m'est donnée, c'est un report d'une opération de renaturation à Albestroff représentant 45 000 €, qui ne peut être réalisée cette année. Nous l'apportons en contribution et elle sera réalisée l'année prochaine. Nous aurions pu la laisser au budget, ce qui n'aurait rien changé, cela restait dans les restes à réaliser 2026, mais je pense que c'était, pour la sincérité des comptes, préférable de l'afficher.

Sur la question de la taxe d'aménagement, vous avez raison, je nourris les mêmes inquiétudes. On va se retrouver avec des édifices qui ne seront pas terminés pour éviter de se soumettre à la taxe d'aménagement donc avec une recette qui va se dégrader dans le temps, avec toutes les conséquences et plus aucune prévision possible ; vous ne pourrez plus vous appuyer sur le prévisionnel du permis de construire, vous devrez vous appuyer sur la déclaration d'achèvement des travaux qui est une démarche d'initiative personnelle et individuelle et le pétitionnaire sait qu'après cela, il y a la facture qui arrive, avec tout ce que cela peut représenter. Là, c'est encore la démonstration que l'on ne connaît pas le quotidien de fonctionnement de nos collectivités et de nos finances pour prendre de telles mesures et c'est gênant.

Concernant la question posée de l'investissement sur les collèges : on tient un rythme qui n'est pas celui que je pensais puisque l'objectif c'est que nous avons mobilisé 165 M€, je crois, pour dix collèges en Moselle fléchés, identifiés après une analyse très précise de l'état des lieux de chacun des collèges.

Ensuite, la réalisation, donc la reconstruction des collèges puisque ce sont dix collèges reconstruits -je ne vous parle même pas des investissements que nous faisons dans les collèges pour les requalifier ou améliorer leur environnement ou leur fonctionnement-, deux sont lancés et sont en chantier actuellement, ce sont ceux de Stiring-Wendel et Saint-Avold et ils devraient être livrés pour la fin de l'année -je ne m'engage pas trop en disant « pour la fin de l'année »-. Nous devrions tenir ces délais qui sont des délais normaux.

Ensuite, il y a deux collèges qui doivent suivre, sur lesquels nous avons engagé des négociations et qui ont pratiquement abouti : Rémilly, sur lequel la mise en compétition des futurs opérateurs a été réalisée. La Commission d'Appel d'Offres a élaboré un choix qui nous sera présenté et donc un chantier qui va faire l'objet maintenant d'une demande de permis de construire et ensuite d'un début de réalisation. Je forme le vœu que cela se fasse en 2026, c'est un objectif. Le second, c'est Cattenom, sur un terrain très restreint, sur lequel on a peu de marges de manœuvre pour construire sur un terrain occupé, en plus avec un gymnase qui va faire l'objet d'investissements de la part de la commune que nous portons en maîtrise d'ouvrage déléguée, donc ce n'est pas simple. J'ai rencontré le Maire de Cattenom il y a quelques jours, les choses avancent ; ils ont validé un certain nombre de principes. On a fait évoluer un peu pour que le fonctionnement du collège ne subisse pas trop les difficultés d'un chantier à

proximité sur au moins deux ans, ce qui n'est jamais simple, mais ils ont préféré conserver ce collège à cet endroit.

Ensuite, les six autres font l'objet de discussions et de négociations avec les élus locaux, à savoir : quel est le terrain ? Est-il constructible ? Est-ce que l'on peut répondre au besoin d'équipements annexes ? Je pense à des gymnases, à la question de l'accès, à la démolition de bâtiments existants ; c'est très complexe pour aboutir.

Aujourd'hui, ces retards ne nous sont pas imputables, la commune doit naturellement assumer une part de responsabilité puisque nous lui rendrons le collège en l'état, et là c'est une jurisprudence qui date du début des années 2000, charge à elle ensuite de démolir et de reconquérir ce terrain. Nous l'avons fait sur Fontoy, nous l'avons fait sur d'autres territoires et cela a bien fonctionné. On est dans cette démarche-là.

On a pris effectivement du retard, mais c'est un retard opérationnel, avec tout ce que cela représente et la réglementation ne nous facilite pas les choses et rend l'exercice éminemment complexe. Des moyens sont mobilisés, les enveloppes sont identifiées, les sites sont décidés, mais nous travaillons actuellement avec les Maires pour aboutir à des décisions concrètes et ensuite engager la démarche avec les équipes éducatives. Ces dossiers sont en cours.

Ensuite, effectivement, il y a un certain nombre de dossiers sur lesquels des crédits sont fléchés ou vont l'être. Le pont d'Uckange est un exemple qui incarne la suite : nous aurons des problèmes de ponts parce que tous les ponts de Moselle pratiquement ont été reconstruits en même temps dans les années 50. Ce n'est pas le Maire de Sarralbe qui me dira le contraire. Il a eu la chance d'avoir la reconstruction de plusieurs ponts dans sa commune ; on pourrait même l'appeler Sarralbe-lès-Ponts et presque Sarralbe-lès-Ponts de Moselle. Je dis cela devant le Maire, mais c'est tout à fait cela. J'ai eu le plaisir d'être accueilli par le Maire de Sarralbe à plusieurs reprises et souvent concernant des ponts, mais pas uniquement.

Cet exemple, on peut le donner ailleurs ; on a eu à reconstruire d'autres ponts. Le prix d'un pont, c'est entre 10 et 20 M€ ; c'est le prix sur le marché. On a eu Cattenom, on a un certain nombre d'autres ponts sur lesquels nous avons lourdement investi. On a un vrai savoir-faire maintenant ; nos équipes ont véritablement un grand savoir-faire sur la reconstruction et c'est identifié un peu partout sur les territoires et nous surveillons nos ponts. Il y a une surveillance permanente de ponts qui ne créaient pas de soucis,

pour lesquels nous devons être attentifs, sur d'autres où l'attention doit être encore plus soutenue et nous essayons d'agir pour résorber la question et le problème.

Ensuite, sur les moyens financiers, une Décision Modificative comme celle-là nous permet de réorienter certains crédits, de les consommer ou alors d'alléger la charge de la dette. Pour nous, c'est également nécessaire d'avoir le nez sur notre situation d'endettement, c'est également une bonne gestion. On est parti en 2011 d'un peu plus de 730 M€ de dettes, on arrive à environ 530 M€ aujourd'hui.

Grâce à cette Décision Modificative, on passe d'une dette dans le Budget Primitif de 96 M€ à 60 M€. Là aussi, cela nous permet de ne pas trop alourdir la dette, donc d'avoir des marges de manœuvre d'investissement parce que c'est cela l'objectif : garder ces marges de manœuvre pour nos collègues, nos bâtiments départementaux, nos routes, nos ponts, j'y reviens, puis si jamais les affaires se décoincent un peu sur le ferroviaire, plutôt que de construire des giratoires ou de nouvelles routes, on pourra investir sur le ferroviaire également et là, ce sont des dossiers sur lesquels nous travaillons.

On a également quelques dossiers qui nous attendent, je pense à la VR52, par exemple, sur laquelle on sait que l'État nous accompagne. Maintenant, il faut que l'on prenne les décisions et j'ai décidé d'enclencher l'action d'études et de ne pas attendre sur la VR52, quelle que soit l'issue ensuite de réalisation ; de toute façon, elle est indispensable pour décongestionner un peu ce site. La VR52 va devenir une réalité, au moins en matière d'études, les études prennent un certain temps sur ce territoire parce que l'on est sur un territoire à enjeux et donc, pour nous, c'est important de nous y engager, c'est essentiel.

Donc cette Décision Modificative arrive à un bon moment où l'on peut réorienter et agir encore sur les actions départementales.

Je voudrais remercier les propos des Présidents de groupe dans cette démarche collective, parce qu'elle est collective. Certes, il y a quelques points qui nous différencient quelque peu, c'est légitime et normal heureusement, c'est cela une démocratie bien organisée, et je le dis en direction des Présidents de groupe et de chacune et chacun d'entre vous à votre place.

Cela se fait dans le respect mutuel, j'y tiens. Je pense que c'est là aussi essentiel. Avec les mauvaises images qui nous sont renvoyées par l'Assemblée Nationale, on ne

peut pas dire que ce soit une démocratie apaisée et respectueuse. Chez nous, c'est une démocratie qui fonctionne. Là aussi, cela démontre bien que, dans un département, nous pouvons ne pas être d'accord, pouvoir se le dire, pouvoir décider différemment, mais agir ensemble au service de tous nos territoires et de nos populations, quelles que soient celles-ci et quels que soient les projets.

Je voudrais remercier le premier Vice-Président qui a la responsabilité des finances Julien FREYBURGER, je voudrais personnellement le remercier. Nous travaillons beaucoup sur les finances et l'administration. Monsieur le Directeur Général, ce n'est pas facile parce que, lorsque nous avons des choix à faire, il faut que l'on ait plusieurs alternatives et que l'on puisse choisir la meilleure donc cela veut dire un travail en amont quelquefois qui ne se traduit pas ensuite par une décision positive et donc peut créer parfois des frustrations, mais c'est légitime et normal, c'est de cette façon que doit fonctionner une démocratie agissante, c'est-à-dire un travail d'abord technique, ensuite une décision politique avec une vision que nous avons et que nous devons continuer à avoir.

Voilà, je vous propose d'adopter cette Décision Modificative n° 1.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? (Quatre abstentions)

Je vous remercie.

CLOTURE DE LA REUNION

M. LE PRESIDENT.- Nous arrivons au terme de cette réunion, nous n'aurons pas besoin de l'après-midi. Ce sera, je pense, la dernière fois contrainte que nous organisons cette réunion de façon délocalisée. Je pense qu'au mois de septembre nous aurons pris possession de notre nouvel hémicycle.

Dès que le chantier sera pratiquement terminé, je vous inviterai à une visite de chantier fermé naturellement, mais nous aurons l'occasion d'inaugurer notre futur hémicycle. Cela avance puisque j'ai vu les camionnettes avec le nom des peintres donc les peintres ont pris possession des lieux. Généralement, le peintre arrive à la fin donc c'est une excellente nouvelle. Je n'ai pas eu l'occasion de visiter le chantier, mais je vais le faire d'ici peu de temps.

Je vous souhaite collégalement, mais nous nous verrons encore en Commission Permanente, un excellent repos ou une excellente activité pendant ces vacances puisque l'on sait bien qu'à nos places respectives, l'activité continue, même à l'insu de notre plein gré, et nous devons l'assumer totalement.

Merci pour la qualité de ces débats, cela grandit l'Assemblée Départementale et cela donne une image positive de nos débats, de nos décisions et de nos réalisations.

Merci beaucoup et vive la Moselle !

(Applaudissements)

La séance est levée à 11 heures 50.

Table des matières

Réunion du 16 juin 2025

OUVERTURE DE LA REUNION.....	1
LISTE D'EMARGEMENT ET DES DELEGATIONS DE VOTE.....	4
CARNET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	5
NOMINATIONS ET MUTATIONS DIVERSES	5
ALLOCUTION DU PRESIDENT	6
COMMUNICATION.....	14
APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES 2 ^{ème} REUNION TRIMESTRIELLE ET 1 ^{ère} REUNION EXTRAORDINAIRE DE 2025.....	15
ORDRE DU JOUR.....	16
PROGRAMME DE LA SESSION.....	16
SUSPENSION DE SEANCE A 11 HEURES.....	16
REPRISE DE LA SEANCE A 14 HEURES 30	17
LISTE D'EMARGEMENT ET DELEGATIONS DE VOTE.....	17
DEPOTS DES PROPOSITIONS, VŒUX, QUESTIONS ORALES.....	18

Réunion du 19 juin 2025

OUVERTURE DE LA SEANCE	19
LISTE D'EMARGEMENT ET DELEGATIONS DE VOTE.....	19
EXAMEN DES RAPPORTS.....	20
CLOTURE DE LA REUNION.....	62

Table des interventions

M. WEITEN	1, 4, 5, 6, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 30, 31, 32, 33, 35, 37, 39 40, 45, 49, 50, 51, 52, 54, 56, 58, 62
M. CHABANE 26
M. DICK 33
M. FOURNIER 35, 48, 52, 53
M. FREYBURGER 1, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 54
Mme REBSTOCK-PINNA 39
Mme ROMILLY 39, 56
M. SCHULER 28
M. WEIS 33

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**SIGNATURE DU PROCES-VERBAL
DE LA 3^{ème} REUNION TRIMESTRIELLE DE 2025**

Journées des 16 et 19 juin 2025

Soumis à l'approbation du Conseil Départemental du 22 septembre 2025

Secrétaire de séance

Mme Patricia ARNOLD



Le Président du Département de la Moselle

Patrick WEITEN

